

Ils ont hissé haut les couleurs du pays aux Olympiades internationales de mathématiques à Moscou :

Le Président Tebboune félicite les étudiants algériens

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Lundi 01 er Décembre 2025//N° 1216// PRIX 20DA

Décision prise hier en Conseil des ministres

Gaz en Afrique



L'expertise algérienne fait figure de modèle

P-04

Revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage

p- 04



Le Salaire national minimum garanti passe de 20 000 à 24 000 dinars, tandis que l'allocation chômage de 15 000 à 18 000 dinars. Ces mesures, parmi les plus importantes depuis plusieurs décennies, s'accompagnent de réformes pour améliorer le suivi des demandeurs d'emploi et préparer la revalorisation des retraites et pensions.

Une marée humaine dans les capitales du monde pour Ghaza

P-04

La solidarité internationale se fait entendre



La campagne antipolio démarre à grands pas :

Un engouement inédit

P-05

L'Afrique ouvre le procès du colonialisme

Alger, berceau d'une justice historique

L'Algérie a abrité, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, le procès moral du colonialisme. Des voix venues des quatre coins du continent et d'ailleurs se font entendre pour la première fois avec une telle force unie en dénonçant les crimes horribles du colonialisme que sont les massacres, les pillages, les essais nucléaires et tous les traumatismes gravés dans les chairs et les sols.

P-03



Une marée humaine dans les capitales du monde pour Ghaza

La solidarité internationale se fait entendre

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, des dizaines de villes à travers le monde ont vibré au rythme de marches massives dénonçant les massacres à Ghaza et l'occupation des territoires palestiniens. De Madrid à Londres, en passant par Rome, Paris ou Dublin, des milliers de citoyens, soutenus par des organisations civiles, ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la cause palestinienne et appelé à des actions concrètes pour mettre fin aux violations persistantes.

■ Par Kader M.

« La solidarité n'a de véritable sens que lorsqu'elle se traduit par une action concrète ». Ce sont là les propos rapportés samedi 29 novembre 2025, dans un message sur les réseaux sociaux, par M. Lazzarini, le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA), à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Soixante-dix-huit ans sont passés depuis le fameux 29 novembre 1947, lorsque les Nations Unies ont adopté un plan de partage de la Palestine avec le retrait des troupes britanniques de la région. Cependant la paix durable reste difficile à atteindre au Moyen-Orient, en dépit des soutiens à travers le monde depuis des années. Ces soutiens à la cause palestinienne n'ont pas manqué d'être exprimés hier par des manifestations des citoyens à travers plusieurs villes du monde entier. Ainsi, en Espagne, plus de quarante villes, parmi lesquelles les grandes métropoles de Barcelone et Madrid, ont enregistré samedi 29 novembre 2025 de nombreuses marches ainsi que des rassemblements de citoyens pour exprimer leur solidarité avec les Palestiniens, et



dénoncer les agressions et massacres sionistes contre le peuple palestinien, rapportent les médias espagnols. Ces derniers font état de milliers d'Espagnols descendus samedi soir dans les rues des principales villes, afin d'exprimer leur total soutien au peuple de Palestine, et dénoncer énergiquement les actions sionistes dans les territoires occupés, même durant cette période de cessez-le-feu à Ghaza la meurtrie. « Stop au génocide », « Embargo total sur les ventes d'armes à l'entité sioniste », « Palestine libre » sont entre autres les slogans portés sur les pancartes brandies par les manifestants. Ces derniers, soutenus par les organisations de la société civile espagnole, solidaires aussi de la Palestine, ont exprimé leur vive condamnation du « colonialisme, occupation militaire, régime d'apartheid ... », dans un communiqué commun. A Rome (Italie), les manifestants dont la tête du cortège était animée par la militante Greta Thunberg et la représentante de l'ONU ont demandé l'arrêt de toute forme de coopération militaire entre l'Italie et Israël. En Irlande, un grand rassemblement a eu lieu dans la capitale Dublin, où les manifestants n'ont pas hésité à s'exprimer : « Nous sommes venus manifester notre solidarité indéfectible avec nos frères et sœurs palestiniens, en particulier ceux de Ghaza et de Cisjordanie occupée, victimes d'un véritable génocide et d'un nettoyage ethnique », a fait savoir Zoe Lawlor, du groupe de solidarité

« Ireland -Palestine ». Dans la capitale anglaise Londres, qui a enregistré depuis le début de la guerre à Ghaza, des rassemblements de grande importance, la marche nationale a été très suivie, en dépit des conditions climatiques (pluie). « On parle de cessez- le-feu, alors qu'Israël continue d'attaquer, l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza demeure plus aléatoire, notamment le lait infantile, et la nourriture... », a revendiqué une manifestante. A Paris (France), pas moins de 50 000 personnes, selon les organisateurs, et 8 400 par la préfecture de police de Paris ont défilé samedi entre les places de la République et de la Nation. Ils criaient « Gaza, Gaza, Paris est avec toi », en brandissant des drapeaux palestiniens et des pancartes « Palestine, on ne nous fera pas taire ». Des personnalités politiques de gauche, à l'exemple du chef de file de La France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, étaient parmi les manifestants, selon l'AFP. Au Portugal, des milliers de citoyens, parmi lesquels des artistes, des journalistes, des représentants de partis, des parlementaires portugais, ainsi que des militants des droits de l'homme ont pris part samedi soir à une marche de soutien à la cause palestinienne, rapportent des médias. La marche a été initiée, selon la même source, par diverses institutions et organisations de la société civile, à l'exemple du Conseil portugais pour la paix et la coopération. K.M.

**Ahmed Attaf
reçoit son homologue rwandais**

Lors de cette rencontre tenue en marge des travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, Attaf et Nduhungirehe « se sont félicités de la dynamique active que connaissent les relations bilatérales, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée par le président Paul Kagame en Algérie en juin dernier, à l'invitation de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », précise un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Attaf et Nduhungirehe ont également examiné, dans le cadre de la concertation et de la coordination, « les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, ainsi que celles qui seront débattues lors de la 12e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran, prévu lundi 1er décembre », conclut le communiqué du ministère.

Le Commandant des Forces Terrestres reçoit l'ambassadeur de la Chine en Algérie

Le général de Corps d'Armée Mostefa Smaali, Commandant des Forces Terrestres, a reçu, hier, l'Ambassadeur de la Chine en Algérie, Dong Guangli. « Dans le cadre de la consolidation des relations de coopération militaire algéro-chinoises, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Mostefa Smaali, Commandant des Forces Terrestres, a reçu en audience, aujourd'hui dimanche 30 novembre 2025, Son Excellence Monsieur Dong Guangli, Ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, au niveau du siège du Commandement des Forces Terrestres, accompagné de l'Attaché de Défense auprès de l'Ambassade de Chine en Algérie », précise un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette rencontre s'est axée sur « l'échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun, notamment la consolidation des relations et des liens de coopération dans les domaines militaires des deux pays ». La rencontre a pris fin par « la signature du livre d'or du Commandement des Forces Terrestres, et l'échange de présents symboliques entre les deux parties », souligne le communiqué du MDN.

Président du Parlement panafricain

Charumbira appelle à une révolution culturelle en Afrique

Fortune Zephania Charumbira, président du Parlement panafricain, prône un effort particulier dans les domaines de la culture et de l'éducation en Afrique. Intervenant lors de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, ouverte dimanche à Alger, Fortune Zephania Charumbira considère ces efforts comme une autre forme de lutte contre les effets des crimes coloniaux. Il s'est attardé, en ce sens, sur les dégâts générés par la colonisation et dont les effets se font

ressentir jusqu'à aujourd'hui, notamment en matière de culture, de patrimoine et d'éducation. Les États africains doivent investir dans l'éducation afin de faire connaître aux jeunes générations les cultures de leurs pays respectifs et de leur apprendre à être fiers de leurs patrimoines. Il s'agit là, note-t-il, d'une autre forme de lutte contre les effets néfastes du colonialisme qui ont touché différents domaines. La récupération des biens culturels exposés actuellement dans des musées étrangers

devrait également figurer parmi les priorités des pays africains, a-t-il plaidé. Le président du Parlement panafricain a insisté, par ailleurs, sur l'importance de l'action collective pour mettre en lumière les crimes coloniaux, tout en promouvant une approche concrète et pratique. Chaque pays devrait être clair et précis dans l'identification et la dénonciation des crimes commis sur son territoire, relève-t-il, appelant les Africains à « rester engagés pour l'Afrique », sous différentes formes. « Il ne s'agit pas de parler des crimes

coloniaux, mais d'agir en entreprenant des actions concrètes », a-t-il dit. L'intervenant a tenu, au passage, à remercier l'Algérie d'avoir pris l'initiative d'organiser la conférence sur les crimes du colonialisme en Afrique. « L'Algérie est un grand pays. Depuis son indépendance, ce pays a soutenu ceux qui luttaient pour leur indépendance. Vous nous avez mené vers la liberté et vous nous avez soutenus, et pour cela, nous vous remercions », a conclu Charumbira.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'Afrique ouvre le procès du colonialisme

Alger, berceau d'une justice historique

L'Algérie a abrité, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, le procès moral du colonialisme. Des voix venues des quatre coins du continent et d'ailleurs se font entendre pour la première fois avec une telle force unie en dénonçant les crimes horribles du colonialisme que sont les massacres, les pillages, les essais nucléaires et tous les traumatismes gravés dans les chairs et les sols.



■ Par Hakim H.

C'est le cas de le dire, cette rencontre n'est pas un simple colloque, mais plutôt un tribunal moral, un appel à la reconnaissance, et peut-être le début d'une ère de réparations qui pourrait enfin ouvrir une véritable page de

réconciliation si, bien sûr, les ex-colonialistes acceptaient enfin de faire leur mea culpa. Ce colloque, qui se sera étalé sur deux jours intenses, hier et aujourd'hui, est le résultat de la décision forte prise par l'Union africaine (UA) lors de son sommet de février dernier. Lors de ce sommet, l'UA avait alors adopté l'initiative du président Abdelmadjid Tebboune qui avait désigné l'année 2025 comme celle de la « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance

africaine à travers les réparations ». Alger, la Mecque des révolutionnaires et ville phare de la lutte contre le colonialisme, est évidemment toute désignée pour abriter un tel événement. L'Algérie, qui a souffert durant plus d'un siècle des affres du colonialisme et dont le sang de millions de ses enfants a irrigué son sol pour arracher son indépendance et sa souveraineté n'est pas un lieu géographique quelconque. C'est un symbole de résistance et un lieu où les cicatrices laissées par la colonisation sont encore visibles. La conférence a réuni des ministres, des juristes, des historiens, des universitaires et des experts d'Afrique, des Caraïbes et d'autres régions du monde afin d'adopter une position africaine commune sur tout ce qui a trait aux séquelles du colonialisme. Il s'agit entre autres de la reconnaissance des crimes contre l'humanité commis, de la réparation des préjudices, de la restitution des biens culturels et de la préservation de la mémoire collective. La conférence va examiner les plaies du colonialisme, à savoir ses ravages humains, culturels, économiques, environnementaux et juridiques. Il sera question surtout des traumatismes qui se transmettent de génération en génération, du saccage pur et simple du patrimoine africain, de l'exploitation vorace des ressources naturelles, et des séquelles écologiques comme ces essais nucléaires français qui ont empoisonné le Sahara pour des décennies. En tant qu'hôte et initiatrice de l'événement, l'Algérie veut bâtir un vrai arsenal africain pour la justice historique. Par cette rencontre, l'Algérie vise à imposer une reconnaissance mondiale des crimes coloniaux et à mettre en place des outils concrets pour les réparations. Au menu des résultats attendus : l'adoption de la « Déclaration d'Alger ». Un texte qui deviendra la boussole du continent pour dénoncer les crimes coloniaux, en mesurer l'impact durable et tracer une feuille de route commune vers la justice et l'indemnisation. Ce texte devrait être validé lors du prochain sommet de l'Union africaine qui se tiendra en février 2026. Avec cette rencontre, l'Algérie s'affirme plus que jamais au centre du jeu africain. Elle porte haut les rêves des peuples du continent : justice, réparation, sauvegarde de la mémoire et une identité collective ancrée dans la dignité et l'exigence de vérité.

H.H.

Ahmed Attaf le met en lumière :
« L'Afrique a raison d'exiger un aveu clair des crimes coloniaux »

Ce dimanche matin, à l'ouverture du Congrès international sur les crimes du colonialisme en Afrique, au Centre des conférences Abdelatif-Rahal d'Alger, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, n'a pas mâché ses mots. L'Afrique, a-t-il martelé, a « tout à fait le droit » de réclamer une reconnaissance officielle et sans ambiguïté des horreurs infligées à

ses peuples sous la colonisation. Il a d'abord évoqué le calvaire vécu par l'Algérie face à la France, une plaie encore vive. Attaf le dit sans détour : l'Algérie se range à 100 % derrière les grandes lignes fixées par l'Union africaine pour imposer une justice historique au continent. Pour lui, cette question n'est pas négociable. C'est le premier pas pour panser les blessures qui freinent encore le développement de tant de pays africains. Exclusion, marginalisation, retard économique, etc. Tous ces maux, c'est l'héritage empoisonné de l'époque coloniale. Et Attaf de plaider pour une criminalisation pure et simple du colonialisme en droit international, au même titre que l'esclavage ou l'apartheid. Pas de demi-mesure : le colonialisme dans son ensemble doit être criminalisé. Le colonialisme, comme le définit Fanon, n'est autre qu'« une violence brute ». Fini le mythe de la « mission

civilisatrice » ! Poursuivant sur sa lancée, Attaf insiste : régler les comptes du colonialisme n'est plus une option, c'est une urgence pour bâtir un avenir décent et juste. « Le continent ne peut avancer tant que persistent les tentatives de falsification ou d'effacement de son histoire, et tant que les crimes coloniaux ne font pas l'objet d'une reconnaissance responsable et honnête », a-t-il lancé. Il regrette amèrement que la colonisation ne soit toujours pas estampillée « crime impunissable » dans les registres du droit mondial. Et de conclure : loin d'éclairer les peuples, le colonialisme les a rayés de la carte de l'humanité, les privant de leur place dans l'histoire. « Un pur projet de rapine et de pillage massif » soutient-il. Attaf plaide pour l'établissement de la justice historique et pour que l'Afrique reprenne enfin les rênes de son destin.

Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité à l'UA :

Nécessité « d'unifier les rangs pour criminaliser le colonialisme »

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité à l'Union africaine (UA), Bankole Adeoye, a affirmé hier à Alger qu'« il faut renforcer l'unité des pays africains et impliquer la diaspora africaine » pour criminaliser le colonialisme. Intervenant à l'ouverture de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique organisée à Alger, il a défendu, plus généralement, « une position africaine commune » pour protéger les richesses, mais aussi le patrimoine culturel des pays du continent. « Il est important de promouvoir les transformations en cours dans le continent pour une Afrique plus forte », a-t-il soutenu, encourageant, dans ce contexte, l'implication des peuples de la région des Caraïbes dans la quête de la justice promue par l'UA, ces peuples ayant subi dans leur grande majorité l'esclavage et la colonisation. Il a tenu

à remercier, à cette occasion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir proposé la tenue de cette conférence historique qui représente une opportunité pour l'UA afin de réaffirmer sa position en faveur de la justice et pour la criminalisation du colonialisme. L'UA continuera, insiste-t-il, à défendre l'intégrité territoriale des Etats et à militer pour restaurer la vérité historique sur le fait que le colonialisme représente un crime contre l'humanité. S'adressant aux participants de la conférence, le conférencier a rappelé les enjeux majeurs de cette rencontre. La priorité à la réparation historique. Les crimes coloniaux, la déportation subie par les populations africaines et l'esclavage doivent être reconnus comme des crimes contre l'humanité et que justice soit faite au profit des victimes et de leurs descendants. De son côté, Eric Phillips, qui représente la région des Caraïbes, a tenu à rappeler que les

Caraïbes figurent parmi les régions ayant le plus subi le phénomène du colonialisme et les crimes coloniaux, à la fois de la part de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Il a assuré que les colonisateurs devraient reconnaître leurs crimes, estimant que les pays de la région devraient bénéficier d'un transfert de technologie et d'un effacement de dettes en guise de compensation. Le conférencier n'a pas hésité à comparer l'esclavage subi par les peuples africains à la « bombe nucléaire », affirmant que ce crime représentait même « la première bombe nucléaire de l'histoire ». Exprimant sa satisfaction quant à la tenue à Alger de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, il a considéré qu'il s'agissait d'une opportunité pour unir les voix des pays ayant subi le colonialisme pour s'exprimer d'une même voix.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Réparations

■ Par Aida Mouni

À Alger, la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique a pris, ces derniers jours, des allures de moment fondateur. Non pas parce qu'elle ressasse un passé douloureux, mais parce qu'elle cherche à lui donner enfin un cadre lisible, assumé et collectif. C'est dans cette perspective que plusieurs responsables africains ont affirmé, d'une même voix, que l'Afrique ne peut plus se contenter de commémorer. Elle doit désormais exiger justice. Bankole Adeoye a posé d'emblée l'enjeu, défendre « une position africaine commune » pour protéger les richesses, le patrimoine, et surtout l'intégrité historique du continent. Il a remercié le président algérien Abdelmadjid Tebboune pour avoir proposé la tenue de cette conférence, saluant une initiative qui permet à l'Union africaine de réaffirmer que le colonialisme n'est pas un épisode parmi d'autres mais un crime dont les conséquences façonnent encore les sociétés africaines. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a repris ce fil avec une clarté rare. Oui, l'Afrique est en droit d'exiger la reconnaissance officielle des crimes coloniaux. Oui, elle peut revendiquer des réparations, la restitution des biens spoliés, l'abolition de ce silence qui a longtemps tenu lieu de doctrine internationale. Pour Attaf, il ne s'agit ni d'un geste symbolique ni d'un exercice moral, c'est un droit inscrit dans les textes et confirmé par l'histoire. La justice, rappelle-t-il, ne se satisfait pas de slogans. Le ministre a insisté sur un point essentiel, l'expérience algérienne. Il a rappelé que le colonialisme français en Algérie fut un colonialisme de peuplement, total, visant à effacer un peuple pour mieux s'établir. En faisant entendre cette voix, Alger ne cherche pas à s'extraire du continent, mais à y inscrire son propre parcours comme l'un des exemples les plus extrêmes de ce système. Ce positionnement donne à l'Algérie une légitimité particulière dans ce débat. Les interventions des ministres sahraoui, tunisien, togolais, rwandais ou namibien ont prolongé cette dynamique. Toutes pointent les insuffisances du système onusien, incapable de sanctionner des puissances colonisatrices encore protégées par le droit international tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Toutes appellent à une réforme profonde, à une mobilisation qui dépasse les frontières africaines. Toutes rappellent que l'éducation, la culture, la transmission sont aussi des terrains de reconquête. Sur le Sahara occidental, Attaf a été explicite. Sur la Palestine, il a rappelé la fidélité de l'Afrique au message de Nelson Mandela. Cette conférence ne se veut donc pas seulement analytique ; elle entend tracer une stratégie. L'Algérie, en prenant cette initiative, se place au cœur d'un mouvement continental qui revendique la vérité, la justice et la dignité. Un mouvement qui affirme, surtout, que les réparations ne sont pas une faveur à demander, mais une dette que le monde doit enfin reconnaître.

A.M.

Décision prise hier en Conseil des ministres

Revalorisation du SNMG et de l'allocation chômage

Le Salaire national minimum garanti passe de 20 000 à 24 000 dinars, tandis que l'allocation chômage de 15 000 à 18 000 dinars. Ces mesures, parmi les plus importantes depuis plusieurs décennies, s'accompagnent de réformes pour améliorer le suivi des demandeurs d'emploi et préparer la revalorisation des retraites et pensions.



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée aux secteurs des hydrocarbures, des mines, des finances, à l'économie de la connaissance ainsi qu'aux start-up et micro-entreprises. Le Conseil des ministres a adopté la hausse du Salaire national minimum garanti, porté de 20 000 à 24 000 dinars. Cette augmentation, la plus im-

portante depuis plusieurs décennies, s'ajoute à celle décidée en 2020 (+2 000 dinars). L'allocation chômage sera relevée de 15 000 à 18 000 dinars. Le chef de l'Etat a demandé au ministre du Travail de revoir les modalités de renouvellement du dossier de l'allocation tous les six mois, rappelant que sa durée de versement a été fixée à une année au minimum, renouvelable. Il a également instruit de renforcer le rôle de l'Agence nationale de l'emploi afin d'assurer un suivi actualisé des demandeurs d'emploi et

des personnes déjà intégrées. Le ministre du Travail devra en outre soumettre des propositions de revalorisation des retraites et pensions, qui seront examinées successivement par le ministère des Finances puis en réunion du gouvernement, avant décision lors du prochain Conseil des ministres. Le Président de la République s'est félicité de la première exportation d'essence raffinée en Algérie, après des décennies d'importation. Il a ordonné l'organisation d'assises nationales sur l'énergie et les hydrocarbures pour actualiser les données et fixer de nouvelles priorités en matière de production et d'exportation. Le Premier ministre est chargé d'ouvrir des discussions avec la Mauritanie en vue d'implanter des stations-service Naftal sur son territoire. Il devra également préparer un plan national pour encadrer la consommation des dérivés pétroliers et renforcer les stocks stratégiques. Le chef de l'Etat a demandé l'introduction de cartes de paiement prépayées pour l'achat de carburant, notamment dans les zones frontalières. Il a insisté sur l'achèvement du projet de la raffinerie de Hassi Messaoud afin de couvrir la demande nationale et soutenir les capacités d'exportation. Le Conseil a aussi décidé de renforcer les prérogatives de Naftal, qui obtiendra l'exclusivité de l'importation et de la production des matières premières et dérivés lubrifiants. Les importateurs et entreprises seront tenus de s'approvisionner auprès d'elle. Dans l'attente d'un développement local, le Conseil a validé l'importation de 500 000 pneus pour camions, bus et véhicules légers. Le ministre de l'Industrie doit présenter une étude sur le marché national des pneumatiques. Le chef de l'Etat a rappelé l'importance de ce rendez-vous économique destiné à renforcer les liens entre pays africains et à les connecter aux marchés internationaux. Il a réaffirmé que le développement d'un modèle de coopération africaine fondé sur les start-up constitue une voie prioritaire pour bâtir une économie diversifiée reposant sur la connaissance. Il a appelé au renforcement des réseaux de jeunesse africains, au service des États du continent et à l'écart de toute forme d'exploitation.

Y.B.

Une décision entérinée lors des réunions de l'OPEP et de l'OPEP+ L'Algérie augmente sa production de pétrole de 4 000 barils/jour

L'Algérie a participé, dimanche, en visioconférence, aux travaux ministériels de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'OPEP+. La 192^e conférence de l'OPEP a permis aux ministres de dresser un bilan de la gestion de l'organisation et de définir les priorités stratégiques pour l'année à venir. Le pays a également pris part à la 63^e réunion de la Commission de surveillance ministérielle (JMMC), chargée d'examiner la conformité des États aux réductions de production appliquées en septembre et octobre 2025. La JMMC a salué les efforts consentis par les pays membres et souligné la nécessité d'un respect strict des décisions communes pour assurer la stabilité du marché pétrolier mondial. Au cours de la 40^e réunion ministérielle OPEP/OPEP+, les 22 pays participants ont réaffirmé leur volonté de poursuivre une action coordonnée afin de maintenir l'équilibre du marché mondial. Ils ont ainsi adopté une nouvelle méthode d'évaluation des capacités de production durables, qui servira de référence pour la fixation des quotas à partir de 2027. Par ailleurs, l'Algérie a pris part à une réunion regroupant huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production. Ceux-ci ont confirmé une augmentation collective de 137 000 barils/jour pour décembre 2025, dont 4 000 barils/jour pour l'Algérie. Il a également été décidé de suspendre ces augmentations entre janvier et mars 2026, tout en maintenant un haut niveau de coordination face aux évolutions du marché. La participation active de l'Algérie aux réunions de l'OPEP et de l'OPEP+ confirme son rôle central dans la stabilité du marché pétrolier mondial et son engagement à contribuer à des décisions concertées pour l'avenir.

R.E.

Gaz en Afrique

L'expertise algérienne fait figure de modèle

■ Par Merouane Korsos

En Afrique, plusieurs pays se partagent l'avantage de posséder des gisements gaziers et des installations pour les exploiter. Le problème actuel pour de nombreux pays producteurs, selon un récent rapport de l'Union internationale du gaz (UIG), est que ces pays, dont l'Egypte, la Libye, le Nigeria ou le Sénégal, ont des difficultés à les exploiter ou à les exporter. Pour les uns, comme l'Egypte ou le Nigeria, la demande locale est trop importante, à certaines périodes, pour qu'elles puissent exporter les surplus, et concentrent l'essentiel de leur gaz pour la production d'électricité. D'autres pays, comme l'Angola, la Mauritanie, le Sénégal, la Namibie ou l'Éthiopie, souffrent cruellement du manque d'infrastructures pour la production, le transport et l'exploitation de leurs gisements gaziers. Le rapport de l'UIG estime ainsi que l'Afrique se trouve face à un moment décisif : "Sous plan d'action coordonné, sans investissements massifs dans les infrastructures de transport et de distribution, et sans réformes pour stimuler la demande industrielle, une grande partie du gaz africain pourrait rester définitivement sous terre". Pour autant, ce constat alarmant épargne l'Algérie, un leader continental dans la production, le transport et l'exploitation de ses immenses réserves gazières. Et le rapport de l'UIG, intitulé "Le gaz pour l'Afrique en

2025", le souligne en indiquant que l'Algérie est un modèle à suivre pour les pays africains en termes de développement de l'industrie gazière, indispensable pour l'essor économique du continent. "L'Afrique du Nord reste la région la plus mature du continent en matière de gaz naturel, avec en tête l'Algérie, la Libye et l'Egypte, qui disposent d'infrastructures de production et d'exportation vers l'Europe bien établies depuis longtemps, via les gazoducs TransMed et Medgaz, ainsi que des terminaux GNL", explique le rapport de l'UIG. Selon le rapport, la dynamique que connaît le développement de la chaîne de valeur du secteur gazier en Algérie joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'économie du pays en "appuyant la croissance industrielle et en servant de source d'énergie de base stable". L'Algérie, l'Egypte et le Nigeria ont développé avec succès des industries basées sur le gaz naturel, notamment dans les domaines des engrangements, de la pétrochimie, du ciment et de l'acier, offrant ainsi des modèles pratiques que d'autres marchés peuvent adapter et reproduire à plus grande échelle. Mais seule l'Algérie arrive à maintenir un équilibre en matière d'approvisionnement régulier du marché local et international. Selon l'UIG, l'Algérie "conservera son rôle de fournisseur fiable de l'Europe, tandis que les projets de corridor hydrogène Afrique du Nord-Europe soutenus par l'UE avancent en parallèle". Il s'agit du projet "SoutH2 Corridor" de transport de l'hydrogène vert produit en Algérie et

envoyé par gazoduc vers l'Italie et les pays européens. "Le projet du SoutH2 Corridor pour la production de l'hydrogène vert en Algérie et son transfert vers l'Italie et l'Allemagne via la Tunisie incarne le principe de l'approche d'un partenariat basé sur les intérêts communs dans le cadre du plan Mattei et le souci de diversifier les ressources énergétiques pour une durabilité dans la Méditerranée", avait indiqué un responsable italien lors du lancement du projet début 2025 à Rome. En outre, affirme le rapport de l'UIG, Alger continue à développer sa production et à renforcer davantage les installations gazières en s'appuyant sur le développement des périmètres des champs en exploitation qui disposent déjà de systèmes de canalisation. "De nouveaux gisements de gaz naturel sont découverts à proximité des champs en production, et sont plus susceptibles d'attirer des investissements à court terme et de passer rapidement vers la phase de développement", explique le rapport. Fatalement, l'UIG suggère au Sénégal, à l'Angola ou à la République du Congo de suivre le modèle algérien en matière de développement de la chaîne de valeur de leur industrie gazière. Des pays qui ont d'ailleurs en main l'expertise algérienne avec des contacts de coopération entre les groupes pétroliers de ces pays et le groupe public Sonatrach qui s'impose aujourd'hui comme une référence sur le continent. Il est incontestable qu'avec ses 4 504 milliards de m³ de réserves prouvées, l'Algérie est l'un des leaders mondiaux

de l'industrie gazière, et l'un des tout premiers interlocuteurs des marchés internationaux du gaz, en particulier pour le GNL, une technique pour laquelle le groupe Sonatrach est le précurseur mondial, puisque le tout premier terminal de GNL au monde a été inauguré en 1964 près d'Oran. Le premier terminal d'exportation commercial mondial fut ainsi ouvert en Algérie, à Arzew plus exactement, en 1964, d'où les premières livraisons de gaz naturel liquéfié sont parties pour les Etats-Unis. Récemment, l'Algérie a annoncé la mise en place d'un plan d'investissement massif de plus de 60 milliards de dollars pour la période 2025-2029, dont 80 % seront consacrés à l'amont pétrolier et gazier. Le reste sera orienté vers le développement de projets industriels structurants, notamment dans le raffinage et la pétrochimie, dans le but de renforcer la valeur ajoutée nationale et de réduire les importations. L'Algérie va par ailleurs densifier ses investissements dans le secteur pétrolier et gazier, en amont et en aval, et surtout pour moderniser ses infrastructures de production, avec accélération dans la production offshore. La donne est en fait celle-ci : la demande mondiale en pétrole et en gaz devrait se maintenir jusqu'en 2050, et ces ressources continueront à jouer un rôle clé dans la sécurité énergétique mondiale. En dépit des tentatives de discréder une source d'énergie durable, écologique et non polluante, et surtout, plus sûre que les centrales nucléaires.

M.K.

La campagne antipolio démarre à grands pas

Un engouement inédit

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a supervisé hier le lancement officiel de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite placée sous le slogan « Ensemble unis contre la poliomyélite » et ce, au niveau de l'Établissement public de santé de proximité de la commune de Kouba, à Alger.



Par Merim Ka

Accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, du représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, Phanuel Habimana, et de la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katherine Johansson, le ministre de tutelle a administré la première dose de vaccin, annon-

çant le début de la vaste campagne nationale de lutte contre la poliomyélite. M. Ait Messaoudene s'est félicité de l'engouement des parents qu'il qualifie de « très massif », et qui augure de la « réussite » de cette campagne qui vise à renforcer la prévention sanitaire et à élever le niveau d'immunité collective chez les enfants, la catégorie la plus vulnérable à la poliomyélite. D'ailleurs, cette campagne a été lancée après la détection de quelques cas isolés de poliovirus dérivé de type 2 dans

certaines wilayas du pays. La campagne cible, en effet, l'immunisation de 4 425 502 enfants, âgés de 2 à 59 mois (soit cinq ans moins un jour), une tranche considérée comme la plus exposée au risque. Les vaccinations seront assurées à travers 274 établissements publics de santé de proximité sur trois phases. La première, entamée hier, se poursuivra jusqu'au 6 décembre prochain. La deuxième phase est programmée du 21 au 27 décembre 2025, tandis que la troisième est prévue du 25 au 31 janvier 2026, avec l'administration du vaccin injectable VPI. Le ministère de la Santé précise que tous les enfants appartenant à la tranche d'âge concernée doivent participer à l'ensemble des cycles, y compris ceux ayant déjà reçu leurs vaccins de routine. Cette campagne utilisera le vaccin oral (type 2), pour son efficacité contre les souches mutées, en plus du vaccin VPI.

De son côté, le représentant de l'OMS en Algérie, Phanuel Habimana, a félicité l'engagement du gouvernement pour mettre fin à la circulation du variant du virus polio en Algérie et salué la mobilisation des parents pour la vaccination de routine pour l'immunisation de leurs enfants. Le représentant de l'OMS a exhorté les médias à continuer de fournir des informations crédibles et de mobiliser la population en faveur de la vaccination, tout en mettant en avant l'importance de faire du ministère de la Santé l'unique et principale source pour les informations concernant le secteur. « Les médias sont des partenaires très puissants de travail de santé publique pour le ministère de la Santé et le gouvernement algérien », a dit M. Habimana. Le responsable de l'OMS juge « important » que les médias continuent de fournir des informations crédibles. Et la bonne source, a-t-il ajouté, est « le ministère de la Santé ». « La vaccination, c'est une des interventions de santé publique les plus efficaces », a conclu Phanuel Habimana.

Le ministère de la Santé a renouvelé hier dans un communiqué son « appel à tous les parents pour qu'ils répondent massivement à cette campagne nationale, en protégeant la santé de leurs enfants et en contribuant à l'élimination définitive de la poliomyélite en Algérie ». M. Ka

Des étudiants se distinguent aux Olympiades de mathématiques à Moscou
L'excellence au rendez-vous

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a félicité, hier, l'équipe d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques, pour avoir remporté la première place aux Olympiades internationales de mathématiques à Moscou (Russie). Il s'agit en effet de Ben Melouka Mohamed Amir, Ait Hamdouch Haitham, Boufajjighen Abdelnasser et Hammadi Abdelilah, membres de l'équipe des étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques.

« Je félicite, au nom de l'Assemblée populaire nationale et en mon nom personnel, nos enfants lauréats aux Olympiades internationales de mathématiques à Moscou », a écrit M. Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, soulignant que « le sacre de l'Algérie avec la médaille d'or et la première place est une source de fierté et d'honneur pour tous les Algériens ».

« Félicitations à ces étudiants brillants et à l'équipe de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques pour cet exploit remarquable », a-t-il ajouté.

Accidents de la route
9 morts et 214 blessés en 24 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 214 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béchar (2 décès et 3 blessés) et Adrar (2 décès et 2 blessés), précise la source.

Intelligence artificielle et applications innovantes

L'Université de Boumerdès accueille une conférence internationale

L'Université M'hamed-Bougara de Boumerdès (UMBB) organisera, les 2 et 3 décembre prochain, la première édition de la Conférence internationale sur l'intelligence artificielle et les applications innovantes (AIIA'25), a annoncé l'établissement universitaire dans un communiqué rendu public. L'événement se tiendra au sein de la faculté de Technologie, sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette rencontre scientifique devrait réunir des chercheurs, experts, professionnels et acteurs du numérique afin d'échanger autour des évolutions majeures de l'intelligence artificielle.

L'AIIA vise à promouvoir l'échange scientifique, à encourager l'innovation et à renforcer les liens de coopération entre le milieu universitaire, les institutions publiques et le secteur socioéconomique, notamment en s'appuyant sur la dynamique des start-up, ajoute la même source. Le programme de cette première édition prévoit des activités incluant des conférences et séminaires animés par des spécialistes nationaux et internationaux, des sessions de débat dédiées aux enjeux techniques et éthiques de l'IA, ainsi que la participation de plusieurs entreprises technologiques et start-up, dont les contributions permettront de mettre en lumière les applications concrètes et les perspectives de développement des technologies émergentes.

Saturnisme aigu

Quatre cas enregistrés, dont un décès

Le service de toxicologie du CHU de Bab el-Oued a enregistré une « augmentation préoccupante » des cas de saturnisme aigu liés à l'utilisation du khôl « par voie orale à des fins médicales et traditionnelles », dont un mortel.

Le CHU de Bab El-Oued a, dans un post publié sur les réseaux sociaux, lancé un appel samedi dernier: « Alerte sanitaire — Arrêtez d'empoisonner les enfants ! ». Un nourrisson de 14 mois a succombé avec

une plombémie 102 µg/L, alerte l'hôpital. D'autres bébés contaminés au khôl sont dans un état grave. Le service de toxicologie enregistre une augmentation inquiétante des cas de saturnisme aigu liés à l'utilisation du khôl (produit contenant des quantités très élevées de plomb) par voie orale à des fins médicinales traditionnelles », a indiqué l'hôpital, qui signale plusieurs cas graves. Le CHU a cité en effet le cas d'un nourrisson de 19 mois (plombémie 52,5 µg/L) nécessitant une hospitalisation pro-

longée. Citons aussi le cas d'un autre nourrisson de 12 mois (plombémie 722,4 µg/L), avec des complications sévères, et enfin un autre âgé de 10 mois, suspecté de saturnisme aigu (plombémie non réalisée). « Ces niveaux témoignent d'une intoxication sévère et potentiellement mortelle », précise le service de toxicologie du CHU de Bab El-Oued, qui rappelle que l'Organisation mondiale de la santé a fixé le seuil d'alerte à 50 µg/L chez l'enfant. Le service de toxicologie du CHU de Bab

El-Oued explique que le plomb est un « neurotoxique puissant, particulièrement dangereux pour les enfants et les nourrissons », qui peut provoquer « anémie sévère, convulsions, coma et décès ». En cas de survie, les risques sont : retard psychomoteur irréversible, troubles du comportement et déficits cognitifs permanents. Ces pratiques mettent directement la vie et l'avenir de ces enfants en danger. Il est urgent que ces pratiques cessent !! », conclut la même source.

Les prix mondiaux de l'argent explosent

La course aux prix de l'or dans le monde au cours des trois dernières années a beaucoup attiré l'attention. Cependant, un métal précieux a longtemps été laissé de côté, à savoir l'argent. Maintenant, le métal précieux commence à rattraper son retard et à attirer l'attention du marché selon le site [voi.id](#).

Samedi et dimanche 30 novembre, le prix de l'argent a conclu la semaine avec un nouveau record de plus de 56 \$ par once troy, en hausse de 97% depuis le début de l'année. Entretemps, l'or se dirige vers les 4 200 \$ par once troy, notant une hausse de près de 61% en 2025.

Jusqu'à présent, l'or a progressé plus rapidement grâce à son rôle d'actif financier qui est l'objectif des banques centrales mondiales. Des achats agressifs sont effectués afin de réduire la dépendance aux monnaies fiduciaires et de renforcer les réserves de devises.

L'argent, qui a une volatilité élevée, n'est pas considéré comme un actif de réserve officiel, de sorte qu'il a été laissé de côté par la reprise de l'or. L'inégalité de la demande a fait que le ratio or/argent a atteint des niveaux extrêmes.

Le ratio or/argent qui avait atteint 100 est maintenant tombé drastiquement à 74, en dessous du support à long terme. Plusieurs analystes prévoient même que le ratio pourrait rétrécir à 50.

Si la préiction du prix de l'or de 5 000 \$US en 2026 se réalise, le prix de l'argent pourrait atteindre 100 \$US par troy onces.

Le cours de l'or se maintient autour de 4 172 dollars l'once, après une semaine marquée par un pic de volatilité provoqué par une panne majeure sur les marchés CME. Le métal jaune semble en passe de signer un quatrième mois consécutif de hausse, soutenu par un sentiment globalement orienté à la hausse.

L'Office National des Aliments de Bétail (ONAB) prévoit, pour l'année prochaine, d'intensifier son activité en ouvrant un point de vente à Djelfa et une antenne du centre national d'insémination artificielle à Ghardaïa, selon les plans du secteur agricole pour atteindre la sécurité alimentaire et soutenir l'élevage.

L'Office National des Aliments de Bétail, ONAB Nutrition filiale de l'EPE ONAB SPA, annonce que d'importants arrivages de matières premières comme le maïs, soja et orge sont prévus dans les prochains jours. "Pour répondre à vos besoins et garantir la stabilité du marché, nous vous informons que d'importants arrivages de matières premières sont prévus dans les prochains jours, maïs, soja et orge", indique l'ONAB Nutrition dans sa page officielle facebook. L'Office précise également que ces produits seront disponibles en quantités suffisantes afin d'assurer un approvisionnement régulier et répondre à vos besoins. ONAB Nutrition, une filiale de l'EPE ONAB SPA créée en 2007, joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication d'aliments pour bétail en Algérie. Son rôle principal est d'importer et de commercialiser ces matières premières, comme le maïs et le tourteau de soja, pour les filiales de la société mère et ses clients, afin de réduire les importations et de soutenir le secteur agricole. Elle importe et commercialise des matières pre-



mières agricoles (maïs, tourteau de soja) pour les besoins de l'industrie de l'alimentation animale. Elle assure l'approvisionnement en matières premières pour les différentes filiales d'ONAB et ses clients. Elle fournit des produits complémentaires comme les vitamines, les enzymes, et les condiments minéraux vitaminés (CMV). L'entreprise propose la location de hangars, de camions céréaliers, d'équipements de

manutention (chargeurs, etc.), et de ponts-bascules. Un laboratoire central effectue des analyses physico-chimiques, biochimiques et microbiologiques pour garantir la qualité des matières premières et des produits finis. Son action contribue au développement du secteur agricole en Algérie en assurant un approvisionnement stable en matières premières de qualité. En se positionnant comme fournisseur local, ONAB Nutri-

tion aide à renforcer l'autosuffisance du pays dans le domaine de l'alimentation animale. Pour 2026, l'Office National des Aliments de Bétail (ONAB) prévoit d'intensifier son activité en ouvrant un point de vente à Djelfa et une antenne du centre national d'insémination artificielle à Ghardaïa, selon les plans du secteur agricole pour atteindre la sécurité alimentaire et soutenir l'élevage. Ces projets s'inscrivent dans un programme plus large de soutien aux filières stratégiques, de développement des investissements agricoles et d'amélioration de la production nationale. Les projets spécifiques de l'ONAB pour 2026 concernent en premier lieu l'ouverture d'un point de vente à Djelfa. Cela vise à faciliter l'accès aux produits de l'ONAB pour les éleveurs de la région. Il y a aussi l'ouverture d'une antenne du centre national d'insémination artificielle à Ghardaïa. Ce projet vise à renforcer le développement et la préservation de la race animale. L'ONAB compte également exploiter de nouveaux entrepôts céréaliers et en collaboration avec la CCLS, pour stocker les céréales et les rapprocher des agriculteurs et éleveurs.

I.B.

COMMERCE INTÉRIEUR Mme Abdellatif préside une réunion avec la CACI

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, samedi à Alger, une réunion avec le

président et les cadres de la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), indique un communiqué du ministère. Cette réunion,

tenue au siège du ministère en présence des cadres du secteur, s'inscrit dans le cadre du suivi des activités de la CACI et du renforcement des

mécanismes de coordination et de concertation autour des différents programmes et rendez-vous économiques, selon le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

Des formations pour les travailleurs des entreprises de réalisation de projets



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé samedi soir dans la wilaya de Ksar Chellala, l'organisation de sessions de formation destinées aux travailleurs des entreprises du secteur des travaux publics. Lors de l'inauguration d'un tronçon réhabilité de la route nationale n° 120 dans la commune de Zmalet l'Emir Abdelkader, dans le cadre de sa visite dans les wilayas de Tiaret et Ksar Chellala, M. Djellaoui a souligné que son ministère s'engage à garantir des formations encadrées par des techniciens d'instituts spécialisés, afin d'assurer la réalisation des projets selon les normes techniques requises, selon l'APS. Le ministre a précisé que les entreprises de réalisation constituent une "force" du secteur, ce qui rend indispensable

leur accompagnement pour garantir l'exécution des projets dans les délais impartis et conformément aux standards de qualité. Il a ajouté que des efforts sont en cours pour assurer le lancement efficace des projets prévus

pour l'année prochaine et leur achèvement dans le même exercice. A cette occasion, le ministre a salué la performance des entreprises locales des wilayas de Tiaret et Ksar Chellala, qui ont bénéficié du soutien des auto-

rités locales et des cadres du secteur, et ont réussi à achever la majorité des projets dans les délais impartis. À Ksar Chellala, M. Djellaoui a supervisé la mise en service de deux projets : la réhabilitation de sections de la route de wilaya n° 137 sur 4 km, pour un coût de 89,6 millions de DA, et la route nationale n° 120 sur 19 km, pour un coût de 392,2 millions de DA. Lors de sa visite précédente dans la wilaya de Tiaret, le ministre a inspecté le projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret-Relizane sur 185 km, notamment la section de jonction sur 9 km au chef-lieu de la wilaya, a posé la première pierre de la gare ferroviaire de la commune de Dahmouni, et inauguré la réhabilitation de la route de wilaya n° 3 reliant les communes de Souquer et Ain Dezarit sur 25 km.

SEMAINE DE
L'ENTREPRENEURIAT VERT

L'AND et Pnud Algérie préparent la 3^{ème} édition

L'Agence nationale des déchets (AND) et le Programme des Nations Unies pour le développement en Algérie (PNUD) se préparent à lancer la troisième édition de la Semaine de l'entrepreneuriat vert, un événement qui rassemble des jeunes, des experts et des innovateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat vert, dans le but de promouvoir une culture de l'innovation et de parvenir à un développement local durable grâce à des activités de gestion des déchets. L'objectif, selon l'AND, est de promouvoir une culture de l'innovation et de favoriser un développement local durable grâce à des activités de gestion des déchets. Cet événement, qui sera organisé à Tlemcen, vise à encourager la création de projets respectueux de l'environnement, soutenir l'innovation dans la gestion des déchets et l'économie circulaire, accompagner les entrepreneurs et les investisseurs dans la concrétisation de leurs idées en projets viables et créer des liens entre les jeunes et les différentes organisations et institutions qui soutiennent l'entrepreneuriat et l'innovation. "Rejoignez-nous à Tlemcen... Cet événement, qui révèlera de nouvelles opportunités et mobilisera l'énergie des jeunes proposant des solutions concrètes pour l'environnement et le développement durable en Algérie, aura lieu dans quelques jours", indique l'AND dans sa page officielle facebook.

L'objectif de cet événement consiste également à promouvoir l'entrepreneuriat durable et l'économie verte en sensibilisant les acteurs aux enjeux environnementaux et en encourageant les initiatives dans des domaines tels que la gestion des déchets. L'événement rassemble des experts, des universitaires, des décideurs et des jeunes entrepreneurs pour stimuler l'innovation à travers des conférences, des ateliers, des expositions et des challenges de projets. Il mettra en avant les modèles économiques qui respectent l'environnement et contribuent au développement durable. Encouragera les solutions innovantes dans des domaines comme la gestion des déchets, le recyclage et les technologies vertes et soutiendra la création d'emplois durables et une économie plus verte en Algérie. Des experts partageront aussi leurs connaissances et échangeront sur des thèmes liés à l'économie verte et circulaire. Des formations sont proposées pour accompagner les porteurs de projets dans la création d'entreprises vertes. Des futurs entrepreneurs présenteront leurs projets devant un jury d'experts, et les meilleurs seront accompagnés pour leur concrétisation.

I.B.

DIVERSIFIANT LEURS PARTENARIATS

Sonatrach explore avec Petrojet un grand projet de fabrication d'équipements

La coopération énergétique entre l'Algérie et l'Égypte connaît depuis plusieurs années un net approfondissement, dont Sonatrach est l'un des principaux vecteurs.

Par Inès B.

Au-delà de l'aspect commercial et technique, ce partenariat se traduit par une convergence stratégique visant à renforcer la sécurité énergétique des deux pays et à valoriser leurs complémentarités industrielles. Une délégation de Sonatrach effectue, ce dimanche, une visite de travail au siège de la société égyptienne Petrojet, bras industriel du secteur pétrolier du pays. Conduite par le PDG de Sonatrach, Nourredine Daoudi, la délégation a visité le complexe de fabrication central de Petrojet à Kattameya ainsi que le siège de la société au Nouveau Caire, l'objectif étant de passer en revue l'outil industriel disponible pour des projets conjoints en Algérie. Cette immersion sur le terrain a permis à la délégation algérienne d'évaluer de près les lignes de production, les capacités d'ingénierie et les compétences mobilisables dans le cadre d'un futur complexe commun dédié aux équipements pétroliers et gaziers. Historiquement, la coopération entre Sonatrach et Petrojet remonte à octobre 2022, lorsqu'un protocole d'entente a été conclu entre le ministère des Hydrocarbures et des Mines et le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales. Ce protocole couvre plusieurs volets, dont le pétrole, le gaz et les activités connexes, et fournit un cadre politique et réglementaire à la multiplication de projets conjoints entre entre-



prises des deux pays. Dans le prolongement de ce texte intergouvernemental, Sonatrach et Petrojet ont signé un mémorandum d'entente qui ouvre la voie à la création d'une société mixte en Algérie, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements statiques sous pression, certifiés selon les standards internationaux. Cette future entité doit non seulement répondre aux besoins des champs de gaz et de pétrole algériens, mais aussi se positionner comme plateforme d'exportation vers les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest. Pour Sonatrach, ce projet s'insère dans une stratégie plus large de développement d'une base industrielle locale au service du secteur des hydrocarbures. Il s'agit de réduire la dépendance aux importations d'équipements

de haute technologie, de favoriser le transfert de savoir-faire et de capitaliser sur le réseau de partenaires disposant déjà d'une forte expérience en ingénierie, en construction et en maintenance. À l'occasion de cette visite, le président de Petrojet, Walid Lotfi, a salué la solidité des liens entre les deux groupes, affirmant que Petrojet est « particulièrement attachée à la relation de confiance construite avec Sonatrach » et qu'elle entend « élargir le champ de la coopération à de nouveaux segments industriels ». De son côté, M. Daoudi a mis en avant « le niveau atteint par les capacités techniques et industrielles de Petrojet », qu'il a qualifié de « base solide pour un partenariat de long terme au service des deux pays ». Du côté égyptien, la coopération avec Sonatrach répond à un double objectif : sécuriser sur

le long terme les approvisionnements en énergie et accroître la présence des entreprises égyptiennes de services pétroliers sur le marché nord-africain. L'accord conclu il y a quelques années entre Sonatrach et l'entreprise publique égyptienne Egas pour la fourniture de gaz naturel liquéfié illustre ce besoin de diversification des sources d'approvisionnement, dans un contexte de forte pression sur la demande interne égyptienne. Les responsables des deux entreprises ont insisté sur le caractère évolutif de ce partenariat, appelé à s'étendre à d'autres domaines que la seule fabrication d'équipements. « Nous ne nous limitons pas à un projet industriel ponctuel ; nous travaillons à bâtir une relation durable couvrant l'ingénierie, la formation, le transfert de technologie et les services de maintenance avancée », a indiqué Sonatrach, mettant en avant la volonté de l'entreprise de s'appuyer sur des partenariats à forte valeur ajoutée. Pour Petrojet, cette coopération vient consolider sa présence en Algérie, où la société intervient comme contractant EPC sur plusieurs chantiers d'infrastructures énergétiques. « L'Algérie est pour nous un marché stratégique, et le renforcement de notre collaboration avec Sonatrach crée de nouvelles perspectives, tant pour la construction de grandes installations que pour la fabrication locale de composants critiques », a déclaré M. Lotfi.

R.E.

POUR BÉNÉFICIER D'ASSIETTES FONCIÈRES Les porteurs de projets invités à déposer leurs demandes

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, dans un communiqué, que des assiettes foncières aménagées sont disponibles pour accueillir des projets d'investissement au niveau de la wilaya de Constantine, invitant les porteurs de projets à déposer leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur. L'AAPI a précisé que ces assiettes foncières, prêtes à accueillir des projets d'investissement, se situent au niveau de la zone industrielle de « Douamès » (commune d'Aïn Abid), de la zone d'activités de « Rhumel » (commune

de Constantine), ainsi que de l'extension de la zone d'activités de « Ali Mendjeli » (commune d'El Khroub). Dans ce sillage, l'AAPI a invité les investisseurs et porteurs de projets souhaitant concrétiser leurs projets à Constantine à exprimer leurs intentions en remplissant le formulaire disponible sur le lien électronique dédié à cet effet, en précisant les informations sur la nature du projet, le produit final et la superficie minimale nécessaire pour la réalisation du projet. L'AAPI a souligné que cette annonce vise à recenser les intentions d'investissement afin

de les prendre en considération lors de la mise en ligne des assiettes foncières via la plateforme numérique de l'investisseur, précisant que le dépôt des demandes pour bénéficier de ces assiettes se fera exclusivement via cette plateforme, après la publication des offres correspondantes. Par ailleurs, l'AAPI a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des « efforts visant à attirer les investissements dans les différents secteurs économiques et à renforcer la dynamique de développement au niveau de la wilaya de Constantine ».

Selon le dernier rapport de l'IATA : La croissance de la demande de passagers aériens a atteint 6,6 % en octobre

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié des données sur les marchés mondiaux du fret aérien et sur la demande mondiale de passagers pour octobre 2025. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de 16,6 % de la demande de fret aérien en octobre par rapport à l'année précédente, soit la plus forte augmentation de toutes les régions. La capacité a quant à elle progressé de 20 % sur un an. La demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (TKF), a augmenté de 4,1 % par rapport aux niveaux d'octobre 2024 (+4,8 % pour les opérations internationales). La capacité, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (TKFD), a augmenté de 5,1 % par rapport à octobre 2024 (+6,4 % pour les opérations internationales). Plusieurs facteurs liés à l'environnement opérationnel sont à prendre en compte. Le commerce mondial de marchandises a progressé de 3 % en glissement annuel en septembre. La production industrielle mondiale a progressé de 3,7 % en glissement annuel en septembre, soit le rythme le plus rapide depuis mars 2025 et le meilleur résultat mensuel depuis fin 2022. Les prix du kérésène ont aug-

menté de 2,5 % en octobre, malgré la baisse du prix du pétrole brut, le resserrement du marché du diesel ayant fait grimper l'écart de prix du kérésène à près du double du niveau de l'année dernière. Le climat des affaires dans le secteur manufacturier mondial s'est légèrement renforcé en octobre, l'indice PMI progressant pour le troisième mois consécutif pour atteindre 51,45. Les nouvelles commandes à l'exportation se sont légèrement détériorées à 48,31, restant en dessous du seuil d'expansion de 50 points, reflétant la prudence persistante face à l'incertitude tarifaire. Par ailleurs, l'IATA précise que la demande totale, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP), a augmenté de 6,6 % par rapport à octobre 2024. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres offerts (SKO), a progressé de 5,8 % sur un an. Le coefficient d'occupation en octobre s'est établi à 84,6 % (+0,7 point de pourcentage par rapport à octobre 2024). La demande internationale a augmenté de 8,5 % par rapport à octobre 2024. La capacité a progressé de 7,1 % sur un an et le facteur de charge s'est établi à 84,6 % (+1,1 point de pourcentage par rapport à octobre 2024). La demande intérieure a augmenté de 3,4 % par rapport à octobre 2024. La capacité a progressé de 3,6 % sur un an. Le coefficient d'utilisation s'est établi à 84,6 % (en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à octobre 2024). La croissance internationale du RPK a atteint 8,5 % en octobre sur un an, avec une croissance à deux chiffres en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. Toutes les régions, à l'exception des Amériques, ont enregistré une amélioration de leur coefficient d'occupation. Les compagnies aériennes du Moyen-Orient ont enregistré une hausse de la demande de 10,7 % sur un an. La capacité a augmenté de 8,1 % sur un an et le coefficient de remplissage s'est établi à 82,5 % (+2 points de pourcentage par rapport à octobre 2024). Cette forte croissance au Moyen-Orient s'explique en partie par un niveau de référence faible l'année précédente, où les tensions géopolitiques avaient perturbé le trafic. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 7,3 % sur un an. La capacité a augmenté de 5,3 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 74,1 % (+1,4 point de pourcentage par rapport à octobre 2024).

RÉGION CHARGÉE D'HISTOIRE

Tolga, berceau de « Deglet Nour »

Si la commune de Tolga, dans la wilaya de Biskra est connue pour avoir été le théâtre, il y a 176 ans, de la résistance des Zaâtcha, sous le commandement de Cheikh Bouziane, elle est tout aussi célèbre dans le monde entier pour sa fameuse datté « Deglet Nour ».

Lorsque l'on évoque « Deglet-Nour », le plus savoureux, le plus énergétique et le plus connu des fruits du palmier-dattier, également le plus apprécié aux quatre coins de la planète, le regard se tourne naturellement vers la ville de Tolga, un chef-lieu de daïra peuplé de quelque 60.000 âmes. La production de dattes est devenue, au fil des décennies, le principal levier de l'économie locale et le « catalyseur » de l'activité économique et sociale de la région. Le président de l'Assemblée populaire communale de Tolga, Mustapha Saïb, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que ce produit, qui comprend plus de 100 variétés dont la fameuse « Deglet-Nour », constitue une source de revenus pour la majorité des habitants de la région ouest de la wilaya, y compris Tolga. Il a rappelé que l'arrivée de l'automne donne le coup d'envoi de nombreuses activités liées à la récolte de dattes et confère à la région une réelle dynamique et une vitalité économique et sociale. Ce responsable a expliqué, à ce propos, que les opérations de récolte dans les palmeraies, le transfert du produit vers les entrepôts, la mise sous emballage, suivie de la phase de commercialisation, sont des activités qui attirent une main-d'œuvre saisonnière composée aussi bien d'habitants de la région que de travailleurs venant d'autres régions des Zibans, voire de l'extérieur de la wilaya, ce qui a un impact positif sur l'activité commerciale, dans les magasins, dans les restaurants, les boulangeries et les boutiques de souvenirs, sans compter le transport. M. Saïb a également souligné que Tolga est devenue un pôle de production et de commerce disposant d'une base importante pour le stockage des produits, comprenant des centaines de chambres froides, ainsi que des usines de conditionnement et de transformation



des dattes, sans oublier les magasins de vente de matériaux d'emballage et de conditionnement. Ces infrastructures garantissent la disponibilité et la fraîcheur des produits, toujours prêts, plusieurs mois après la récolte, à être livrés aux commerçants qui affluent de différentes wilayas du pays. D'autre part, toujours selon le président de l'APC, la récolte des dattes est un moteur d'activité au sein des familles locales, où les femmes s'engagent aux côtés des hommes dans plusieurs opérations en lien avec la récolte, y compris le tri des dattes par variété et la préparation de produits dérivés tels que le Ghars (dattes écrasées) et la confiture de dattes, entre autres, ce qui contribue à accroître les revenus des familles. Les statistiques des services agricoles indiquent que la commune de Tolga possède une richesse estimée à plus de 314.000 palmiers-dattiers, dont plus de 313.000 productifs donnant différentes variétés, avec une production totale dépassant les 355.000 quintaux par an, dont plus de 90% de Deglet-

Nour de haute qualité, en plus du Ghars, de la Mech-deglia et du Tantboucht. La labellisation, une nécessité pour conquérir les marchés mondiaux, Tolga et les 9 communes voisines possèdent ce que l'on appelle « indications géographiques protégées (IGP) » qui garantissent qu'une datté provient d'une région spécifique et a des caractéristiques liées à cet environnement. Un indice attestant d'une qualité exceptionnelle en plus d'une abondance, a indiqué, de son côté, le président de l'association régionale des producteurs de dattes, Abdelbasset Djellab. Il a expliqué que ce produit, même s'il est très demandé sur les marchés internationaux, ne possède pas une « trade mark », un label qui lui permettrait de pénétrer de nouveaux espaces internationaux sous une appellation unifiée. Cela a conduit les acteurs concernés à l'enregistrer, en 2021, auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et s'efforcent actuellement de l'enregistrer auprès de l'Organisation mondiale de la

propriété intellectuelle (OMPI) affiliée aux Nations Unies. Le label « Dattes de Tolga », s'il est adopté en tant que marque internationale, permettra une forte présence de ce fruit sur les marchés mondiaux, soutenue par la qualité du produit. De même qu'il sera protégée contre la concurrence déloyale par une autorité nationale officielle et commercialisé sous une appellation unifiée sous le label « Produit algérien » dans le cadre d'un cahier des charges régulant les opérations de commercialisation et protégeant le produit contre la « manipulation ». L'indication géographique protégée, mise en place par les acteurs du secteur agricole depuis 2004, comprend les communes de Bouchegroune, de Lichana, de Tolga, de Bordj Ben Azzouz, de Lioua, de Laghrrous, de Foughala, de Doucen, d'Ouled Djellal et de Sidi Khaled. L'IGP repose sur la classification des dattes fraîches selon des normes de qualité et de compétitivité, selon M. Djellab.

RELIZANE

CINQ STADES DE PROXIMITÉ EN CONSTRUCTION

Cinq stades de proximité de football équipés de gazon synthétique sont en cours de réalisation dans la wilaya, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports, Faïcal Bouhediba. Ces infrastructures, financées par une enveloppe dépassant les 40 millions de dinars, sont

réparties entre les communes de Yellel (deux stades), Aïn-Rahma, Sidi-Saâda et le groupement d'habitation Es-Sammar, relevant de la commune d'El-Kalâa. Les chantiers sont déjà ouverts et affichent des taux d'avancement variés, a précisé le responsable à l'APS. La

réception des deux stades situés à Aïn Rahma et Sidi Saâda est prévue pour le mois de décembre prochain. Les trois autres seront livrés au cours du premier semestre de l'année prochaine, a-t-il ajouté. Selon le directeur de la jeunesse et des sports, ces équipe-

ments contribueront à encourager la pratique sportive, offriront aux jeunes des espaces adaptés pour développer leurs talents et généreront une dynamique positive dans les quartiers, en les éloignant des fléaux sociaux et en leur assurant un cadre de loisirs sain.

BÉJAÏA

Réception de plus de 100.000 doses de vaccin contre la poliomyélite

Un quota de plus de 100.000 doses de vaccin contre la poliomyélite a été réceptionné par la wilaya de Bejaïa, a-t-on appris, auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le secteur de la santé a reçu un quota de 100.450 doses de vaccin contre la poliomyélite, en prévision des premières journées nationales de vaccination contre la poliomyélite qui se déroule du 30 novembre au 6 décembre, a-t-on souligné auprès du service de la prévention générale à la DSP. Ainsi, deux autres séances de vaccination vont être organisées du 21 au 27 décembre pour le second et du 25 au 31 janvier 2026 pour le troisième passage, a-t-on ajouté. Près de 70.000 enfants âgés entre 2 mois à 5 ans sont concernés par la vaccination contre la poliomyélite dans la wilaya de Béjaïa, indique le service de la prévention générale. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place par la direction de la santé et de la population (DSP) qui veille à la réussite de la campagne de vaccination, a-t-on souligné. Les établissements publics de santé de proximité (EPS) et leur réseau de polycliniques, salles de soin et centres de santé sont également mobilisés pour organiser des journées de vaccination contre la poliomyélite, selon les mêmes services. Le personnel en charge de la vaccination, notamment les médecins coordinateurs et les agents vaccinateurs ont été formés en prévision de cette campagne de vaccination, a-t-on assuré. Par ailleurs, des enquêtes seront également menées sur le terrain durant la période de vaccination pour s'assurer du bon déroulement de l'opération, note la même source.

BATNA

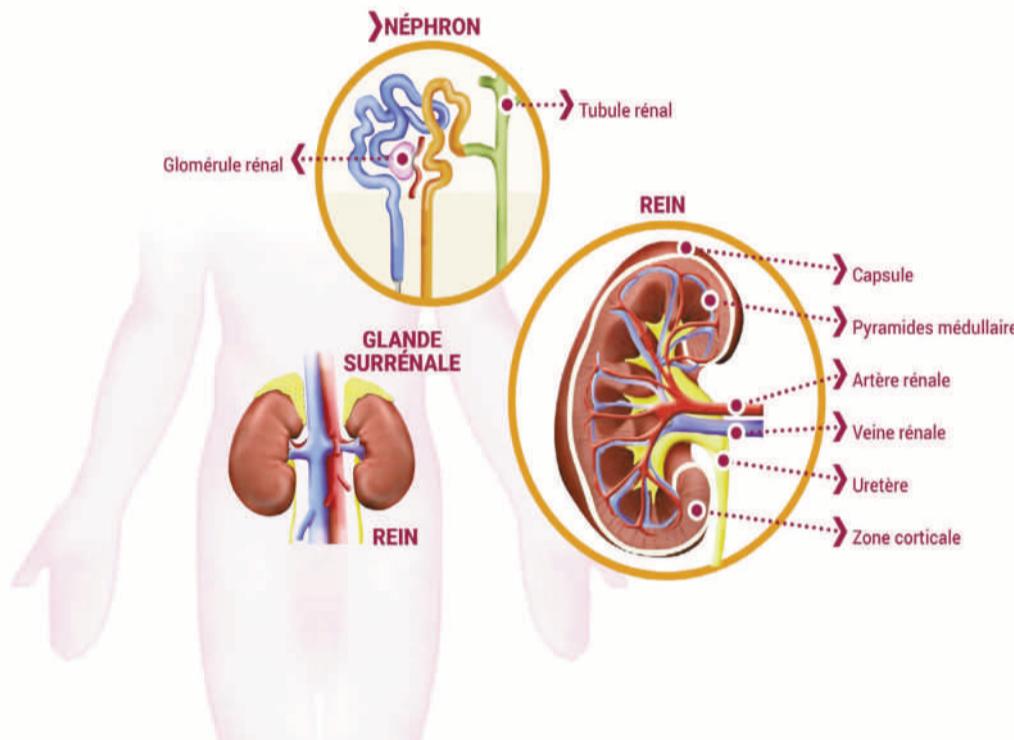
Atelier de formation sur la chirurgie pédiatrique

L'établissement public hospitalier (EPH) d'Aïn Touda, dans la wilaya de Batna, a abrité jeudi un atelier de formation sur la chirurgie pédiatrique en marge des journées chirurgicales des malformations congénitales compliquées qui s'y tiennent du 26 au 30 novembre. Des professeurs spécialisés de l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi Mabrouk (Constantine) encadrent cet atelier auquel participent des médecins des secteurs public et privé de Batna et des wilayas voisines. Dans une déclaration l'APS, le directeur de l'EPH d'Aïn Touda, Noureddine Nefissi, a inscrit cette initiative dans le cadre de la convention passée entre les deux établissements sanitaires portant sur le transfert d'expériences aux staffs médical et paramédical de l'EPH d'Aïn Touda et la maîtrise de certaines techniques modernes de chirurgie pédiatrique des malformations congénitales, notamment les cas compliqués. Responsable de l'organisation de ces journées, Dr. Hiam Louchen, chirurgienne pédiatre, a indiqué que cette édition se distingue par la programmation de plus de 100 interventions simples et compliquées et la présence de trois experts du domaine de l'EHS mère et enfants de Sidi Mabrouk. Un programme de formation de la manifestation comprend la transmission en directe des actes chirurgicaux depuis les blocs opératoires et des communications suivies de débats au profit du personnel médical de l'hôpital d'Aïn Touda et des établissements de certaines autres wilayas dans le cadre de la formation continue, a-t-elle ajouté. La même spécialiste a affirmé que ces journées désormais traditionnelles constituent une opportunité de formation médicale, d'amélioration des performances des praticiens et de découverte des plus récentes évolutions de la spécialité, permettant ainsi de développer les compétences de prise en charge des cas compliqués. Selon les organisateurs, cette édition verra la réalisation de plus de 100 opérations chirurgicales au profit d'enfants atteints de malformations congénitales de 25 wilayas du pays dont 30 cas qualifiés de très compliqués.

Neuf personnes sur dix atteintes de maladie rénale chronique ne le découvrent qu'à un stade avancé. Selon une nouvelle étude dans la revue *The Lancet*, le nombre d'adultes atteints d'insuffisance rénale chronique atteint près de 800 millions dans le monde.

Par Amel B

Les maladies rénales gagnent de plus en plus le terrain avec près de 800 millions de personnes atteintes dans le monde, alertent des chercheurs, selon une nouvelle étude publiée dans la revue *The Lancet*. Les scientifiques précisent que ce chiffre a plus que doublé depuis 1990. Selon les chercheurs, les principaux facteurs de risque d'insuffisance rénale chronique (IRC) sont le diabète, l'obésité et l'hypertension artérielle expliquant que l'alimentation déséquilibrée - et très salée - et le vieillissement de la population sont les causes de cette explosion des cas. D'après l'étude, la plupart des patients atteints d'IRC dans le monde sont encore à un stade précoce. Les auteurs appellent donc les pouvoirs publics à agir, en améliorant le dépistage précoce de cette maladie, de l'hypertension artérielle et en promouvant davantage les bénéfices d'une alimentation saine et équilibrée. D'après l'étude, la plupart des patients atteints d'IRC dans le monde sont encore à un stade précoce. Les auteurs



appellent donc les pouvoirs publics à agir, en améliorant le dépistage précoce de cette maladie, de l'hypertension artérielle et en promouvant davantage les bénéfices d'une alimentation saine et équilibrée. D'après l'étude, la plupart des patients atteints d'IRC dans le monde sont encore à un stade précoce. Les auteurs

essentiel d'épurateur. Lorsque la fonction de ces organes se détériore, on parle alors de maladie rénale chronique. Et quand la capacité des reins à filtrer le sang passe en dessous d'un certain seuil, on parle d'insuffisance rénale chronique. La maladie rénale chronique est longtemps silencieuse et

passe donc souvent inaperçue. Des symptômes non spécifiques tels qu'une fatigue, un syndrome des jambes sans repos, un prurit, ou encore des nausées peuvent apparaître plus tardivement. À un stade avancé, la prise en charge repose sur la dialyse ou la greffe de rein.

A.B

LUTTE CONTRE L'INFERTILITÉ

Des directives de l'OMS pour améliorer la prévention

L'OMS a publié vendredi pour la première fois des directives mondiales pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité, qui concerne des millions de personnes dans le monde. « Dans le monde, une personne sur six est confrontée à l'infertilité au cours de sa vie. Ce problème touche des individus et des couples de toutes les régions et de tous les niveaux de revenus, et pourtant, l'accès à des soins sûrs et abordables demeure très inégalitaire », a relevé devant la presse le Dr Pascale Allotey, directrice à l'Organisation mondiale de la santé du département Santé sexuelle et reproductive. « L'infertilité a été négligée bien trop longtemps par des pays, cliniciens et associations de patients réclamant des orientations claires. Ce guide propose donc un cadre uniifié et fondé sur des données probantes afin de garantir que les soins de fertilité soient sûrs, efficaces et accessibles à tous ceux qui en ont besoin », a-t-elle ajouté. Selon l'OMS, l'infertilité est une maladie du système reproducteur masculin ou féminin, définie par l'incapacité d'obtenir une grossesse après 12 mois ou plus de rapports sexuels

réguliers non protégés. Ainsi, l'OMS a publié vendredi 40 recommandations plaident pour l'intégration de la fertilité dans les stratégies, les services et le financement nationaux de la santé. Elles édictent aussi des consignes sur les étapes d'une prise en charge clinique efficace, dans le diagnostic comme dans le traitement. Par exemple, l'OMS insiste sur

les diagnostics masculins, souvent peu recherchés, et donne des orientations depuis des stratégies de prise en charge plus simples - où les cliniciens donnent d'abord des conseils sur les périodes fertiles et la promotion de la fertilité sans traitement actif - jusqu'à des traitements plus complexes tels que l'insémination intra-utérine ou la FIV.

CHOLÉRA ET LE MPOX

Plus de 8.000 personnes en Afrique en 2025

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a annoncé que les épidémies de choléra et de mpox ont causé plus de 8.000 décès sur le continent depuis le début de l'année 2025. S'exprimant lors d'une conférence de presse en ligne jeudi, Yap Boum II, responsable adjoint de la réponse continentale mpox au CDC Afrique, a déclaré que l'Afrique avait enregistré 132.008 cas de mpox depuis le début de l'année, dont 40.138 cas confirmés, et 952 décès liés à cette maladie. Le centre a souligné que les efforts de lutte contre le mpox donnent des résultats positifs, le nombre de cas confirmés et suspects ayant diminué de manière constante ces

dernières semaines par rapport au pic atteint vers le mois de mai. Parallèlement, le CDC Afrique a mis en garde contre l'augmentation du nombre de décès dus aux épidémies de choléra, quelque 24 pays africains ayant signalé un total de 308.935 cas de choléra et 7.131 décès depuis le début de l'année. Exprimant son inquiétude face à l'augmentation significative du nombre de pays touchés par le choléra, des cas signalés et des décès en 2025, M. Boum a également mis en garde contre le taux de mortalité relativement plus élevé de la maladie - à 2,3% - par rapport aux années précédentes. Le CDC Afrique a attribué les épidémies récurrentes de choléra en Afrique

principalement à l'accès insuffisant à l'eau potable et à l'assainissement, aggravé par des systèmes de santé débordés et la présence de multiples urgences de santé publique.

Le choléra, une maladie diarrhéique aiguë causée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés, peut entraîner une déshydratation sévère et la mort en quelques heures s'il n'est pas traité.

Les efforts continentaux de lutte contre le choléra et le mpox ont été compliqués par des urgences de santé publique croissantes, l'Afrique ayant signalé plus de 186 urgences de santé publique à risque modéré à élevé jusqu'à présent en 2025, selon le CDC Afrique.

30^e CONGRÈS DE NÉPHROLOGIE

Près de 35.000 patients hémodialysés en Algérie

Le spécialiste en néphrologie et président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation rénale (SANDT), le Pr. Tahar Rayan a indiqué, samedi à Alger que près de 35.000 patients suivent des séances de dialyse à travers 420 centres spécialisés à l'échelle nationale.

En marge de l'ouverture des travaux du 30e Congrès de néphrologie, organisé par le SANDT sur deux jours, le Pr. Rayan a précisé que « le nombre de patients souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale a atteint 35.000, pris en charge à travers 420 centres de dialyse à l'échelle nationale ».

Évoquant la greffe rénale en Algérie, le Pr. Rayan a fait état d'une moyenne annuelle de 200 greffes à partir de donneurs vivants, précisant que ce taux « demeure faible » vu le nombre de patients en attente d'un rein. Pour le Professeur, cette situation est due à un « manque de donneurs », soulignant que la Société tend à organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance du don d'organes, le rein en particulier, pour permettre au malade de mener une vie normale.

S'agissant des causes de la maladie, le spécialiste a relevé que « 50% des personnes atteintes d'insuffisance rénale sont des patients diabétiques ou souffrant d'hypertension artérielle ».

« Il existe un lien entre la maladie rénale et les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou les infarctus du myocarde », a-t-il souligné préconisant de suivre un régime alimentaire équilibré et de boire de l'eau en quantités suffisantes avec un contrôle annuel des reins et du cœur.

Regroupant près de 500 spécialistes algériens et d'autres pays, ce Congrès qui tend à mettre en avant les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des malades rénaux, prévoit des ateliers, des communications et des présentations sur la greffe rénale, les traitements les plus récents, les maladies génétiques, les effets des médicaments sur les reins et d'autres aspects intéressants les patients et les spécialistes.

DÉCISION DE TRUMP DE FERMER SON ESPACE AÉRIEN

Le Venezuela dénonce une "menace colonialiste"

Caracas affirme "répudier catégoriquement" l'annonce de Trump, qui "vise à saper" sa souveraineté aérienne et constitue une agression "illégale" contre le peuple vénézuélien et répondra avec toute la force que lui confèrent le droit international et l'esprit anti-impérialiste de notre peuple, avec dignité et légalité.

Le Venezuela a condamné samedi ce qu'il qualifie de "menace colonialiste", quelques heures après que le président américain Donald Trump a annoncé que l'intégralité de l'espace aérien au-dessus et autour du Venezuela devait être considérée comme "fermée". Dans un communiqué, le gouvernement vénézuélien a indiqué qu'il "répudie catégoriquement" l'annonce de Trump, laquelle "vise à saper" la souveraineté du pays sur son espace aérien et constitue une agression "illégale" contre le peuple vénézuélien. Le Venezuela continuera de défendre "pleinement" sa souveraineté aérienne conformément au droit international, poursuit le communiqué. Plus tôt, Trump avait déclaré que l'espace aérien au-dessus et autour du Venezuela devait être considéré comme "entièrement fermé", dans une nouvelle escalade des tensions entre Washington et le pays sud-américain. Caracas a dénoncé les déclarations du président américain Donald Trump affirmant que l'espace aérien vénézuélien et sa région environ-



nante seraient fermés, alors que le Venezuela réclamait un « respect inconditionnel » de sa souveraineté aérienne. Dans un communiqué, le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a souligné que l'espace aérien du pays est protégé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Se référant à un article de la Convention de Chicago de 1944, le texte rappelle qu'"il est clairement reconnu que chaque État dispose d'une souveraineté exclusive et absolue sur l'espace aérien situé au-

dessus de son territoire". « Le gouvernement bolivien déclare que le Venezuela n'acceptera aucun ordre, aucune menace ni aucune intervention de la part d'une puissance étrangère. Aucune autorité autre que les institutions vénézuéliennes n'a le droit d'interférer, d'entraver ou d'imposer des conditions à l'utilisation de l'espace aérien national », précise le communiqué. Il ajoute que les États-Unis ont unilatéralement suspendu les vols destinés au rapatriement de migrants vénézuéliens. « Les

États-Unis ont unilatéralement interrompu ces vols. Ils étaient effectués dans le cadre du Plan Retour à la Patrie pour permettre chaque semaine le retour régulier de Vénézuéliens dans leur pays. À ce jour, 75 vols ont ramené 13 956 de nos concitoyens », souligne le ministère. Le communiqué estime par ailleurs que les activités militaires américaines constituent une menace pour la Caraïbe et le nord de l'Amérique du Sud, appelant la communauté internationale, les États souverains, l'ONU et les organisations multilatérales concernées à ne pas rester silencieux. « Le Venezuela répondra avec toute la force que lui confèrent le droit international et l'esprit anti-impérialiste de notre peuple, avec dignité et légalité. Notre pays continuera d'exercer sa souveraineté, protégée par le droit international, sur l'ensemble de son espace aérien. Cette menace contre le Venezuela est une menace contre la paix du continent et contre notre peuple. Nos citoyens, héritiers du Libertador Simon Bolivar, prévaudront », ajoute le communiqué.

INCENDIE À HONGKONG

Un deuil de trois jours décrétés à la mémoire des victimes

L'administration hongkongaise a décreté trois jours de deuil à la mémoire des 128 personnes décédées dans l'incendie qui a ravagé un complexe résidentiel, ont rapporté des médias. Selon le site de l'administration municipale, tous les drapeaux sur les bâtiments publics seront mis en berne du 29 novembre au

1er décembre. Pendant ces trois jours de deuil, tous les événements de divertissement organisés ou financés par l'administration sont annulés ou reportés. Des livres de condoléances ont été ouverts dans chaque district de la métropole. Des cérémonies commémoratives auront lieu dans la ville. Le dernier bilan

fait état d'au moins 128 morts. Le mercredi 26 novembre, plusieurs immeubles de grande hauteur du complexe résidentiel Wang Fuk Court dans le quartier de Tai Po, dans les nouveaux territoires de Hong Kong, ont pris feu. Cet incendie est le plus meurtrier dans l'histoire de la ville.

CALIFORNIE DU NORD

Au moins quatre morts dans une fusillade de masse à Stockton

Au moins quatre des 14 victimes ont été tuées lors d'une fusillade de masse survenue samedi dans la ville de Stockton, dans le nord de la Californie, ont indiqué les autorités. « Peu avant 18 h, notre centre d'appels a reçu des signalements faisant état d'une fusillade survenue près du pâté de maisons 1900 de Lucile Avenue, à

Stockton. Nous pouvons confirmer à ce stade qu'environ 14 personnes ont été atteintes par des tirs et que quatre victimes ont été déclarées décédées », a annoncé le bureau du shérif du comté de San Joaquin sur le réseau social X. Soulignant que l'enquête est « très active » et toujours en cours, le bureau a précisé que

les informations demeurent limitées. « Les premiers éléments laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un acte ciblé, et les enquêteurs examinent toutes les pistes. Les détectives travaillent activement à déterminer les circonstances ayant conduit à cette tragédie », ajoute le communiqué.

Sécheresse en Iran : La production d'électricité d'un barrage stratégique interrompue

Les autorités iraniennes ont suspendu samedi la production d'électricité d'un des principaux barrages du pays en raison d'une baisse significative du niveau de ses eaux, selon des médias locaux. Cette décision met en lumière l'impact croissant de la sécheresse sur les infrastructures énergétiques

du pays. Cette annonce survient alors que l'Iran est confronté à l'une des sécheresses les plus graves depuis le début des relevés météorologiques dans la zone, il y a soixante ans. Avec la baisse de niveau du réservoir du barrage de Karkheh, la production de sa centrale électrique a été coupée du circuit

national, a expliqué Amir Mahmoudi, le directeur du barrage et de sa centrale électrique, selon l'agence de presse officielle Irna. L'eau a ensuite été libérée par des vannes du barrage pour rejoindre un point en aval, et répondre aux besoins de la population y vit, a-t-il précisé.

GUINÉE-BISSAU

Formation d'un nouveau gouvernement

Après le coup d'État du 26 novembre en Guinée-Bissau, un gouvernement de transition de 22 membres a été mis en place, composé majoritairement de civils, à l'exception de trois militaires. Cinq femmes y occupent des postes ministériels, selon un décret présidentiel. La plupart des membres de la nouvelle équipe sont proches de l'ancien président renversé Umaro Sissoco Embalo. Carlos Pinto Pereira, ancien ministre des Affaires étrangères, devient ministre de la Justice et des Droits de l'Homme. Jose Carlos Esteves et Fatumata Jau conservent leurs fonctions respectives de ministre des Travaux publics, du Logement et de l'Urbanisme, et de secrétaire d'État à la Coopération internationale et aux Communautés. La nomination la plus notable est celle de Joao Bernardo Vieira, neveu de l'ancien président assassiné Nino Vieira en 2009, à la tête du ministère des Affaires étrangères. Vieira avait été candidat indépendant à l'élection présidentielle du 23 novembre. Par ailleurs, Ilidio Vieira Te, ancien ministre des Finances et responsable de la campagne électorale d'Embalo, a été nommé Premier ministre et ministre des Finances. La Guinée-Bissau, pays d'environ 2,1 millions d'habitants, avait été secouée le 26 novembre par un groupe de militaires se présentant comme la « Haute Commande Militaire pour le Rétablissement de l'Ordre », qui avait annoncé à la télévision nationale avoir pris le contrôle du pays, invoquant la tentative de certains politiciens et d'un baron de la drogue de déstabiliser la nation. Le lendemain, le général Horta N'Tam avait prêté serment en tant que « président de transition ». Les élections législatives et présidentielles du 23 novembre avaient été marquées par des contestations. Embalo, candidat à un second mandat, revendiquait 65 % des voix selon son équipe, tandis que son principal rival indépendant, Fernando Dias da Costa, se déclarait également vainqueur. Quelques heures après ces déclarations, les militaires ont pris le pouvoir.

GRÈCE

Etat d'urgence hydrique pour la région d'Athènes et deux îles de la mer Egée

La Grèce a placé la région d'Athènes et deux îles de la mer Egée en état d'urgence hydrique, afin d'accélérer les travaux d'infrastructure et de répondre à une menace croissante de pénurie d'eau exacerbée par une sécheresse chronique. Le ministère de l'Environnement a annoncé tard vendredi cette mesure qui concerne, outre le Grand Athènes, les îles de Patmos et de Leros, dans le Dodécanèse (sud-est). Cette décision accorde la priorité à la mise en œuvre de projets d'infrastructure critiques, a déclaré une source du ministère à l'agence d'Etat. Aucune restriction sur la consommation n'a été annoncée pour le moment. Selon la compagnie d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'Athènes (EYDAP), les précipitations annuelles en Grèce ont diminué d'environ 25%, l'évaporation a augmenté de 15% et la consommation a augmenté d'environ 6% depuis 2022. Le ministre de l'Environnement et de l'Energie, Stavros Papastavrou, a déclaré vendredi à Skai TV que les réserves en eau du Grand Athènes s'élevaient à environ 400 millions de mètres cubes, avec une consommation annuelle d'environ 250 millions de mètres cubes. « Il n'est plus possible de reporter les décisions difficiles », a déclaré le ministre. « Dans les zones où la consommation d'eau augmente considérablement en raison du tourisme, une plus grande attention et une meilleure planification sont nécessaires pour éviter des situations en été qui ne peuvent être gérées », a-t-il ajouté.

NOUVELLE DÉROUTE AFRICAINE DU CRB

Un mal profond qui interroge

Le CR Belouizdad a vécu une soirée cauchemardesque à Oyo, où il s'est incliné lourdement (4-1) face au FC Otoho lors de la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération. Dernier représentant algérien encore en lice, le Chabab a totalement manqué son rendez-vous, affichant une fragilité inquiétante dès l'entame.

Par Marouane A.

En moins de vingt minutes, les Congolais ont plié l'affaire : Bowamba, d'une tête sur corner (12^e), Diallo, esseulé au second poteau (26^e), puis Elenga, auteur d'une frappe lointaine après avoir éliminé deux joueurs au milieu (29^e), ont profité d'une défense algéroise dépassée et d'un gardien mal inspiré.

Dos au mur, Sead Ramovic a opéré deux changements avant même la demi-heure de jeu, puis un troisième à la pause - sans que cela ne change l'issue du match. Otoho ajoutera un quatrième but par Obembi (65^e), tandis que Meziane sauvera l'honneur sur penalty (81^e). Une



défaite lourde, difficile à justifier, et surtout révélatrice d'un mal plus profond.

LES DÉPLACEMENTS AFRICAINS, TALON D'ACHILLE HISTORIQUE

Si cette débâcle choque par son ampleur, elle n'est pas une exception dans l'histoire récente du CRB en compétitions continentales. Depuis ses retours réguliers sur la scène africaine à partir de 2020, le club affiche un constat clair : les matchs à l'extérieur restent son plus grand handicap.

En Ligue des champions, le Chabab a souvent montré un visage hésitant loin d'Alger : Défaite 4-0 à Dar Es-Salaam face au Young Africans (2023/2024), qui avait scellé l'élimination. Revers en

2021 et 2022 dans des stades réputés difficiles où le CRB a affiché une fébrilité récurrente. Début de match catastrophique à Pretoria contre Mamelodi Sundowns (2021), où le CRB avait très vite cédé sous la pression. Ces scénarios se répètent : buts encaissés très tôt, difficultés à gérer l'intensité des équipes africaines, manque de repères sur des pelouses exigeantes, absence de réaction lorsqu'un match tourne mal. Le club possède pourtant un effectif de qualité, mais son incapacité à reproduire ses performances domestiques en Afrique est devenue un problème structurel. Face à Otoho comme lors des précédentes campagnes, plusieurs éléments reviennent, à savoir, une

COUPE ARABE DES NATIONS 2025 : Nouvelle réglementation pour les joueurs blessés

Les joueurs blessés pendant les matchs de la prochaine Coupe arabe des nations et qui nécessiteront l'intervention de l'équipe médicale "devront quitter la pelouse pendant deux minutes", a annoncé samedi la Fifa, qui souhaite profiter de cette compétition internationale, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar, pour tester cette nouvelle règle, visant à "accélérer" le jeu. "Les arbitres évalueront tous les détails de cette expérience et prendront une décision appropriée", a expliqué Roberto Grassi, responsable des tournois juniors à

la Fifa, en marge d'une conférence de presse sur la préparation du tournoi, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'une décision définitive. "Nous testons, réfléchissons et observons les réactions, puis consultons nos partenaires, avant de prendre une décision", a-t-il indiqué, ajoutant que "la Coupe arabe est un tournoi important pour de tels essais". Par ailleurs, le président de la commission des arbitres de la Fifa, Pierluigi Collina, a déclaré à Al Kass TV que l'instance souhaitait rendre le football plus beau et plus passionnant pour tous, pré-

cisant que "la principale raison de cette décision est d'accélérer le jeu". Cette règle "s'appliquera dans tous les cas, sauf si l'adversaire du joueur blessé reçoit un carton jaune ou est expulsé pour l'incident", selon l'arbitre, et "les blessures des gardiens seront également exemptées, car une équipe ne peut pas jouer sans gardien". L'objectif de cette règle est "de ne traiter que les joueurs véritablement blessés, et non ceux qui simulent une blessure", a aussi indiqué Hani Ballan, vice-président du comité des arbitres.

LIGUE 2 AMATEUR (12E J) : La JSEB aux commandes, L'USB domine toujours

Entre la prise de pouvoir de la JS El Biar à l'Ouest et l'échappée nette de l'US Biskra à l'Est, la 12e journée de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et samedi, a été marquée par plusieurs tournants majeurs dans la course pour la montée comme dans celle de la lutte pour le maintien. Après le nul concédé vendredi par le CR Témouchent à domicile face au NA Hussein Dey (0-0), vendredi, la JS El Biar a saisi sa chance samedi pour s'emparer seule du fauteuil de leader. Les El-Biarois se sont imposés avec autorité face à l'ESM Koléa (3-1), une formation pourtant performante contre les équipes du haut de tableau. Avec 26 points, la JS El Biar devance désormais le CRT (25 pts). Dans la

foulée, l'USM El-Harrach a signé une victoire courte mais essentielle contre la JS Texraine (1-0). Les Harrachis restent solidement sur le podium avec 24 points, à une longueur seulement du CRT. Le RC Kouba, de son côté, a été accroché à domicile par la JSM Tiaret (1-1). Un nul qui freine les ambitions du RCK (4e, 22 pts), tandis que la JSMT atteint les 15 unités. Le WA Mostaganem a réalisé l'une des belles opérations du week-end en s'imposant vendredi face au GC Mascara (3-0). Les Mostaganémois reviennent à hauteur de l'ASM Oran (19 pts), battue à Saïda (2-1). Le MC Saida, grâce à ce succès, respire un peu mieux (15 pts), tandis que le GCM reste englué dans la zone rouge (8 pts). Leader

incontesté, l'US Biskra a confirmé son excellente dynamique en s'imposant chez le MSP Batna (2-0). Les Biskris atteignent désormais 30 points, avec six unités d'avance sur leur dauphin, le CA Batna (24 pts), vainqueur du NRB Béni Oulbane (2-1). Le MO Béjaïa, qui avait ouvert la journée vendredi en dominant la JS Bordj Menaïel (1-0), se hisse provisoirement sur le podium avec 21 points, en attendant la mise à jour du classement dimanche et le déroulement du dernier match qui verra le déplacement de l'US Chaouia (19 pts) chez l'IB Khemis El Khechna (8 pts). La JSD Jijel, accrochée par l'AS Khroub (0-0), perd deux points précieux dans la course au haut de tableau.

HELLAS VÉRONE RAFIK BELGHALI ENFIN BUTEUR

Le latéral droit international algérien, Rafik Belghali, a inscrit son premier but en championnat italien avec son club Hellas Vérone, lors de la défaite concédée en déplacement face au Genoa (1-2), ce samedi à l'occasion de la 13e journée de Serie A. Le défenseur des "Verts" a ouvert le score pour Vérone après 21 minutes de jeu, avant que les locaux n'égalent par Lorenzo Colombo à la 40e minute. En seconde période, Morten Thorsby a offert la victoire au Genoa en marquant le second but à la 62e minute, permettant à son équipe de s'éloigner provisoirement de la zone de danger. Agé de 23 ans, Belghali signe ainsi sa première réalisation avec Vérone dans ce qui constitue sa première expérience en Serie A, lui qui a rejoint le club italien l'été dernier en provenance du club belge de Malines.

ANGLETERRE BELLOUMI REVIENT EN FORCE

Pour sa troisième entrée en jeu depuis son retour de blessure début novembre, Mohamed Belloumi a sorti le grand jeu en renversant le match de Hull à Stoke pour une victoire 2-1 à l'extérieur. L'équipe locale a ouvert le score à la 17e minute par Sorba Thomas a globalement dominé la première mi-temps, même si Hull City a bien poussé avant que l'arbitre ne siffle la direction des vestiaires. Le coach Serge Jakirovic décide de lancer dès la reprise le milieu offensif Algérien, à la place de Darko Gyabi et il lui donner

raison, puisque dès la 48e minute, suite à un corner repoussé, un coéquipier place une frappe, Belloumi sur la trajectoire, se retourne et remet le ballon en jeu et Semi Ajayi égalise. Finalement, à la 90e minute, après avoir envoyé une belle frappe une minute plus tôt, Belloumi plein axe lance Joe Gelhardt pour le but de la victoire.

TERRE LOUIZA ABOURICHE QUALIFIÉE EN DEMIS

L'Algérienne Louiza Abouriche s'est qualifiée samedi pour les demi-finales des Championnats du monde de Karaté Do actuellement en cours en Egypte, après sa victoire (8-3) contre l'Azérbaidjanaise Madina Sadikova dans la spécialité Kumité des moins de 55 kilos, au moment où son compatriote Anis Halassa s'est fait éliminer au stade des quarts de finale, catégorie des moins 67 kilos de la spécialité Kumité, après sa défaite contre le Chilien Thomas Fuentes (3-2). L'Algérie s'est engagée avec 11 athlètes (messieurs et dames) dans cette édition 2025 des Championnats du monde individuels/seniors de karaté Do, spécialités kata et kumité, mais la plupart d'entre eux ont été éliminés à des stades moins avancés de la compétition.

Espagne

Le Barça en tête, l'Atlético ne lâche pas

Encore en souffrance défensivement, le FC Barcelone, mené dès la 44e seconde de jeu sur sa pelouse, a repris provisoirement la première place du championnat espagnol samedi en renversant Alavés (3-1), tandis que l'Atlético Madrid a poursuivi sa belle série face à Oviedo (2-0). Cueillis à froid sur un corner anodin (1re), les Catalans se sont finalement imposés dans leur deuxième match de la saison au Camp Nou, grâce notamment au retour comme titulaire du Brésilien Raphinha, passeur décisif pour Lamine Yamal (8e) puis Dani Olmo, auteur d'un doublé au bout du temps additionnel (26e, 90e+3). Cette quatrième victoire consécutive en championnat permet au Barça (1er, 34 points), champion en titre, de reprendre la première place une longueur d'avance sur son éternel rival, le

Real Madrid (2e, 32 points). Corrigés par Chelsea (3-0) mardi en Ligue des champions, les hommes d'Hansi Flick ont encore souffert défensivement, concédant de trop nombreuses occasions face à une modeste équipe basque (14e, 15 points). Les Blaugrana, sauvés par leur gardien Joan Garcia, impérial sur sa ligne, devront néanmoins se montrer bien plus convaincants pour espérer l'emporter mardi dans un choc face à l'Atlético Madrid, match avancé de la 19e journée.

SORLOTH PORTE L'ATLÉTICO

D'autant que les Colchoneros, qui ont signé dans la soirée un sixième succès consécutif en Liga face au promu Oviedo (2-0), arriveront lancés: Porté par un doublé de son buteur norvégien Alexander Sorloth, l'Atlético s'est empa-

MLS/USA

MESSI EN ROUTE POUR LE TITRE

Porté par un triplé de Tadeo Allende, l'Inter Miami de Lionel Messi, passeur décisif, a écrasé le New York City FC 5-1 samedi en finale de conférence Est, et visera un premier titre MLS la semaine prochaine. Après dix titres de champion d'Espagne avec le FC Barcelone, puis deux en France avec le PSG, Lionel

Messi aura l'occasion le 6 décembre, à domicile, de garnir un peu plus son immense armoire à trophées, face aux Vancouver Whitecaps de Thomas Müller ou au San Diego FC, qui s'affrontent plus tard samedi. Le totem argentin âgé de 38 ans a pour mission de mener Miami à son premier titre de champion, afin d'embellir le chapitre américain de sa carrière, lui qui a prolongé en Floride jusqu'en 2028. Il sera hautement attendu l'été prochain pour défendre son titre avec l'Albiceleste lors du premier mondial à 48 équipes disputé aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, même s'il n'a pas encore confirmé sa présence. Quatre des cinq buts de Miami samedi ont été inscrits par des Argentins, présents en nombre au coup d'envoi (10 des 22 titulaires, dont 7 pour l'Inter), symbole d'une équipe bâtie autour de l'octuple Ballon d'or, et entraînée par son ami et compatriote Javier

Mascherano. "La Pulga" n'a même pas eu besoin de marquer lors du festival offensif de son équipe, qui a vu Tadeo Allende marquer deux buts très rapides, derrière un long ballon de Sergio Busquets (14e), puis d'une tête superbe entre deux défens-

seurs à la réception d'un centre lointain de Jordi Alba (23e). Allende a clos le score d'un piqué face au gardien (89e) pour inscrire son 8e but lors de ces play-offs, record de MLS égalé. New York avait gardé espoir grâce à un puissant coup de tête de Justin Haak (37e). Une superbe parade main opposée du portier américain-argentin de Miami Rocco Rios aura évité l'égalisation des visiteurs (66e), juste avant que Messi ne trouve Mateo Silvetti dans la surface adverse (67e), pour un contrôle et une frappe décisifs de son jeune compatriote (19 ans). Messi a aussi initié un contre parfaitement mené et conclu par le Vénézuélien Telasco Segovia, bien relayé une nouvelle fois par Jordi Alba (83e).

Flamengo dans l'histoire. Ce samedi, l'équipe de Felipe Luis a remporté sa quatrième Copa Libertadores en battant Palmeiras (1-0) dans une finale entièrement brésilienne samedi à Lima. Le club de Rio de Janeiro, qui s'est imposé grâce à un but de Danilo, est le premier de son pays à gagner quatre fois la "Ligue des champions" d'Amérique latine. L'Argentin Independiente détient le record avec sept titres. Un but de la tête,



ITALIE

L'AC Milan leader, la Juventus relancée

Souvent critiqués la saison dernière et présentés comme les responsables d'un exercice conclu à une calamiteuse 8e place, Mike Maignan et Rafael Leao ont confirmé avec brio le renouveau du Milan. Le gardien de but de l'équipe de France, redevenu "Magic" comme l'ont montré les penalty détournés récemment contre l'AS Rome et l'Inter, a été déterminant dès la 2e minute. Sur la première offensive de la Lazio, Maignan s'est interposé devant Mario Gila dont il a repoussé la tête à bout portant sur sa transversale. Discret jusque-là, Leao a offert la victoire au Milan à la 52e minute. Le Portugais a inscrit son cinquième but de la saison au terme d'une superbe combinaison entre Alexis Saelemaekers, Youssouf Fofana et Fikayo Tomori.

Le Milan s'est fait peur dans le temps additionnel avec une action litigieuse dans sa surface étudiée longuement dans une ambiance survoltée par l'arbitre et la VAR qui ont conclu qu'elle ne justifiait pas un penalty. "Il a fallu se battre pour gagner, mais c'est le genre de victoire qui donne confiance", a estimé Leao au micro de la plateforme DAZN. Grâce à ce douzième match consécutif sans défaite (huit victoires, quatre nuls), les Rossoneri de Massimiliano

L'AC Milan, vainqueur de la Lazio Rome (1-0), a pris les commandes du Championnat d'Italie samedi à la veille du choc au sommet entre l'AS Rome et Naples, tandis que la Juventus Turin a renoué face à Cagliari (2-1) avec la victoire après un mois d'attente.

Allegri, exclu en fin de match, ont pris le pouvoir avec leurs 28 points, soit un de plus que l'AS Rome. Mais la Roma peut repasser en tête si elle remporte l'affiche de cette 13e journée dimanche (20h45) contre le champion en titre Naples (3e, 25 pts).

DOUBLÉ DE YILDIZ

Un cheval enlisé dans la boue sauvé de l'hypothermie par un gendarme dans les Alpes-de-Haute-Provence Pays de Galles-Afrique du Sud: doigt dans l'œil et carton rouge, l'énorme craquage d'Eben Etzebeth, qui risque une très lourde sanction. La Juve reste bloquée à la 7e place (23 pts), mais le club le plus titré du football italien a offert à son nouvel entraîneur Luciano Spalletti une première victoire à domicile en championnat. La Juve qui restait sur deux nuls, face à Côme (0-0) et la Fiorentina (1-1), a été menée par

Cagliari (26e), mais son phénomène turc Kenan Yildiz a vite balayé les doutes avec un doublé. Il a également une minute seulement après l'ouverture du score en profitant d'un ballon récupéré par Khéphren Thuram, puis a propulsé son équipe en tête juste avant la pause (45e+1), avec son quatrième but de la saison.

La belle soirée de la Juve a été assombrie par la sortie sur blessure, a priori aux adducteurs, de Dusan Vlahovic (trois buts en championnat, trois en Ligue des champions).

"Il s'est fait mal, très mal", a confirmé Spalletti, sans pouvoir donner plus de précisions. L'ancien sélectionneur de l'Italie a regretté "un nouveau début de match raté" de son équipe sauve par la prestation de Yildiz: "Il est capable de changer le cours d'un match en partant de rien, c'est un joueur d'un niveau extra top", a-t-il admiré.

Copa Libertadores : Nouveau sacre pour Flamengo

inscrit en seconde période par le défenseur central Danilo, a scellé l'issue d'un match disputé à l'Estadio Monumental de Lima. C'est la cinquième finale, lors des six dernières saisons, à opposer deux clubs brésiliens. Flamengo a pris sa revanche, après sa défaite 2-1 contre Palmeiras lors de la finale de la Libertadores 2021. Le club est en bonne voie pour réaliser un triplé en 2025. Le club de Rio de Janeiro a commencé l'an-

née en remportant la Supercoupe du Brésil et n'est qu'à deux points de décrocher le titre national brésilien. Cette victoire est la troisième de Flamengo dans le tournoi depuis 2019. Le club remporte également le droit de disputer la Coupe intercontinentale en décembre, la Recopa Sudamericana 2026 et la Coupe du monde des clubs 2029, comme le PSG, vainqueur de la Ligue des champions en 2025.

Cameroun : Samuel Eto'o réélu à la FECAFOOT

Samuel Eto'o, seul candidat en course, a été réélu à la présidence de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT) pour les quatre prochaines années, lors de l'Assemblée générale élective tenue samedi à Mbarkom, sous la supervision de la CAF, de la FIFA. L'ancienne légende des Lions Indomptables a été reconduite à la présidence de l'instance fédérale avec 85 voix sur 87 votants, soit 97% des suffrages exprimés. Cette réélection marque

un tournant historique pour le football camerounais. L'ancien buteur du FC Barcelone devient le premier président de la FECAFOOT à obtenir un second mandat depuis Iya Mohamed.

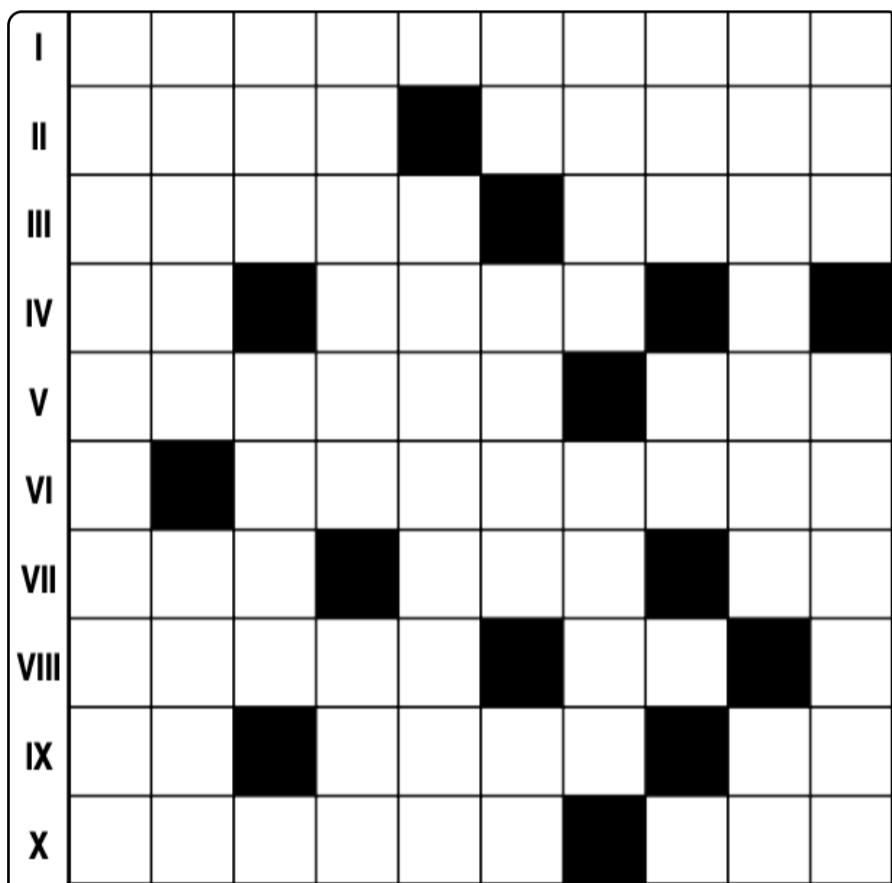
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.
 III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur
 anglais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.
 VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne.
 En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).
 IX. 3^eme personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière
 entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICIALEMENT

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.
 3. Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu
 bêtas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste.
 Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage
 blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique.
 Préfecture en Bourgogne.



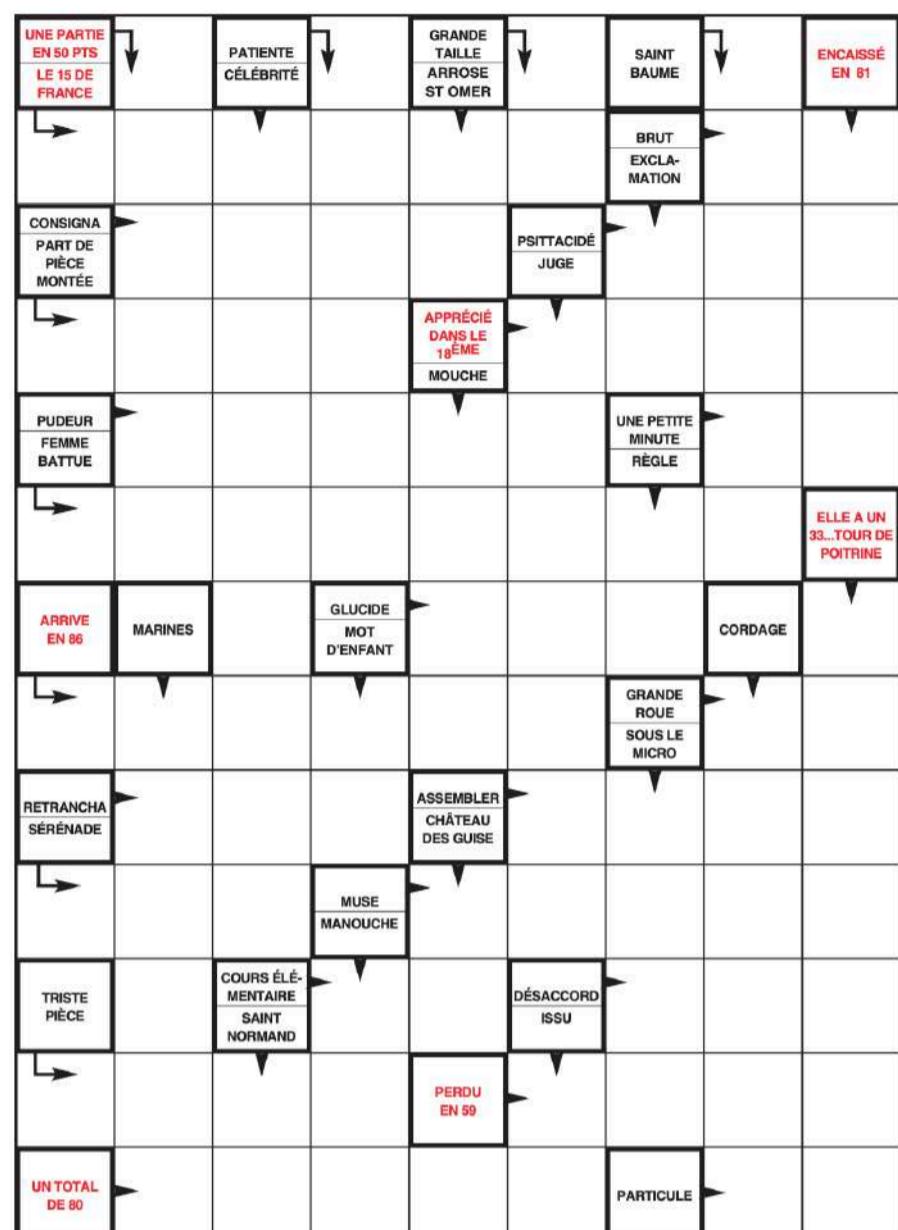
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
constellation

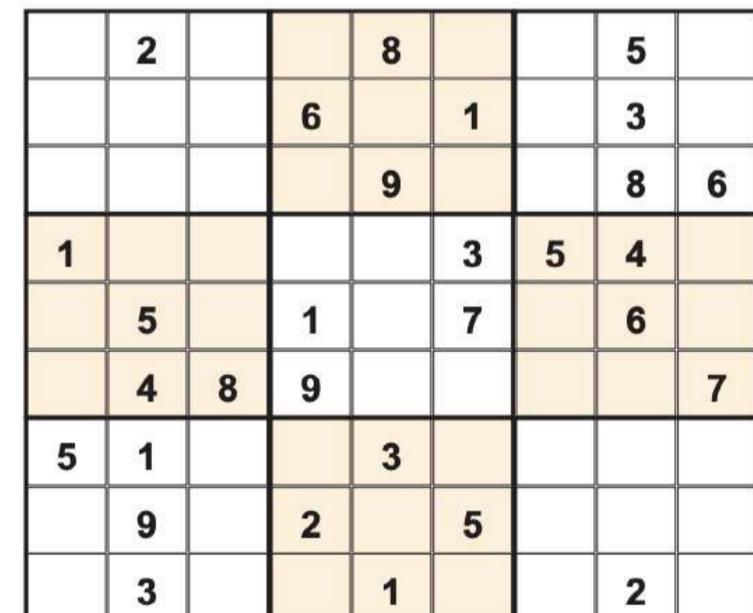
AILERON	CIVIL	FRAISE	MARMITE	PIANO	SPIRALE
ALPAGE	COCON	FRICHE	MÉLODIE	PISTOLET	TAMBOUR
BÉTON	CONVIVE	GARAGE	MILLION	PLACE	VEINE
BISEAU	COPIE	GOULAG	MINEUR	PODIUM	VENAL
CABINE	COUPOLE	GOULOT	MOMIE	PORTION	VERANDA
CASCADE	DIESEL	GRÈC	MOTEUR	SABRE	VERRUE
CIBLE	ÉCHEC	INDEX	MUSCLE	SCHEMA	VIVIER
CITADELLE	ÉTAIN	MAGASIN	PATHOLOGIE	SCORBUT	



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

ELLE A OFFERT UNE SOIRÉE D'EXCEPTION À L'OPÉRA D'ALGER

Arena di Verona ouvre sa tournée internationale en Algérie

L'institution italienne, référence mondiale du lyrique, a offert vendredi soir une soirée d'exception à l'Opéra d'Alger. Entre grands airs de Verdi, Puccini ou Giordano et hommage aux liens historiques entre l'Algérie et Vérone, le public a découvert une formation au sommet de son art.

■ Par : Samy Terki

La Fondazione Arena di Verona a offert, vendredi soir, un rare moment de grâce à l'Opéra d'Alger. Pour la première étape de sa tournée internationale, la célèbre institution italienne a choisi la capitale algérienne, transformant le grand théâtre d'Ouled Fayet en écrin pour quelques-uns des plus beaux airs du répertoire lyrique. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère italien de la Culture, l'ambassade d'Italie, l'Institut culturel italien et l'Opéra d'Alger, la soirée a réuni plusieurs responsables de la prestigieuse fondation. Sa directrice générale, Cecilia Gasdia, accompagnée de Stefano Tre dici, vice-directeur artistique, a rappelé l'ancienneté des liens entre Vérone et l'Algérie. Elle a évoqué la figure de saint Zénon, originaire de Maurétanie antique, et celle de saint Augustin, dont la pensée irrigue encore le monde méditerranéen. Autant de passerelles symboliques qui, selon elle, justifient pleinement cette rencontre artistique. La responsable italienne a également souligné la place singulière de l'Arena di Verona, amphithéâtre romain dont les gradins accueillent, chaque été depuis 1913, le plus ancien festival lyrique en



plein air. « L'Arena est le plus grand théâtre d'opéra à ciel ouvert au monde », a-t-elle rappelé, avant d'évoquer la reconnaissance accordée en 2022 par l'Unesco au chant d'opéra italien, désormais inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Une distinction qui, selon elle, consacre « le travail de milliers de professionnels » et l'universalité d'un art capable de transmettre, sans traduction ni commentaire, « l'émotion et la

beauté ». Lorsque les lumières se sont éteintes, l'Opéra d'Alger a plongé dans un voyage musical soigneusement construit autour de Verdi, Puccini, Rossini et Giordano. Le ténor Francesco Meli a ouvert la soirée avec « De' miei bollenti spiriti » (*La Traviata*). Une interprétation nette, portée par un timbre puissant, qui a donné le ton de la représentation. La soprano Marta Torbidoni lui a succédé avec « Ritorna vincitor », tiré d'*Aida*. Son chant, ample et

chargé d'émotion, a fait surgir la tension intérieure du personnage, provoquant les premiers murmures admiratifs dans la salle. Le baryton Gizem Meşketa a ensuite interprété « Nemico della patria » d'Andrea Chénier, un air où la densité dramatique exige une présence scénique solide. Il y est parvenu, donnant corps aux tiraillements du personnage avec une justesse remarquée. La seconde partie du concert a fait la part belle à Puccini. Marta Torbidoni et Eleonora Bellucci ont livré une version délicate et retenue du duo « Dunque è proprio finita » (*La Bohème*), bientôt rejoints par Francesco Meli et Gizem Meşketa. L'ensemble, porté par une complicité audible, a réuni les quatre voix dans un moment d'une rare intensité. Eleonora Bellucci a prolongé cette parenthèse puccinienne avec « Quando me'n vo », la célèbre valse de Musetta, offrant une interprétation fine, à la fois légère et malicieusement expressive. À Alger, ces pages lyriques, souvent associées aux grands espaces de Vérone, ont trouvé une résonance particulière. Le public, conquis, a salué longuement les artistes, témoignant de l'accueil enthousiaste réservé à cette rencontre entre deux cultures nourries d'histoire et de musique.

S.T.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART CONTEMPORAIN À ALGER

L'IFCA s'ouvre « au-delà des frontières »

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria a accueilli, samedi à Alger, l'ouverture de la 9^e édition du Festival culturel international de l'art pictural contemporain (IFCA), placée cette année sous le thème « Au-delà des frontières ». La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, venue inaugurer l'événement, a salué un rendez-vous « où se croisent diverses expériences artistiques contemporaines, algériennes et internationales », soulignant la volonté d'inscrire ce festival dans une dynamique d'ouverture culturelle. L'édition 2024 se distingue par la présence renforcée d'artistes algériens vivant à l'étranger, qui présentent pour la première fois leurs œuvres en Algérie. Cette orientation répond, selon la ministre, à une volonté de rassembler une scène artistique éclatée et d'offrir une plateforme commune à des créateurs évoluant dans des environnements différents. L'invitation faite à la Palestine et à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) prend une dimension politique assumée, leurs artistes exposent des œuvres qui témoignent des contraintes, de la résistance et des réalités traversées par leurs peuples. Une participation que la ministre décrit comme une illustration directe du thème « Au-delà des frontières ». Dans les vastes espaces du Palais de la Culture, l'IFCA a multiplié les zones d'exposition : stands nationaux, espaces dédiés aux galeries, zones thématiques ou collectives. Les œuvres présentées (peintures, installations, travaux multimédias et expérimentations techniques variées) témoignent de la diversité des pratiques de l'art contemporain en Algérie comme ailleurs. Aux côtés des artistes algériens, de nombreuses galeries nationales ont dévoilé leurs collections, offrant un aperçu de la vitalité d'une scène encore en quête de structuration. La participation sahraouie s'articule autour de photographies documentant le quotidien et les traditions du peuple sahraoui, entre ancrage identitaire et expression politique. L'espace palestinien réunit pour sa part les travaux de six artistes contemporains explorant, chacun à sa manière, les tensions entre mémoire, territoire et résistance. Le festival fait également dialoguer des pratiques venues de Tunisie, Libye, Koweït, Égypte, Qatar, Iran, Royaume-Uni, Cameroun, Nigeria, Lettonie, Turquie, Italie ou encore Chine. Une diversité géographique qui inscrit l'IFCA dans une dynamique internationale assumée. Au total, 120 artistes issus de 34 pays participent à cette édition, aux côtés de 22 galeries internationales et de huit algériennes. Pour la ministre, cette concentration d'acteurs constitue « une occasion de lancer un véritable marché de l'art pictural en Algérie », afin de favoriser la diffusion, la circulation et la reconnaissance des artistes locaux sur le plan régional et international. L'IFCA se poursuit jusqu'au 6 décembre, avec l'ambition affichée de consolider Alger comme un point de rencontre majeur des arts visuels contemporains dans la région.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

« Djanazat Ayoub », une satire familiale mordante

La générale de *Djanazat Ayoub* a attiré vendredi soir un large public au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Pour cette nouvelle création, le metteur en scène Ahmed Rezzag s'empare de la comédie satirique afin d'explorer, sous un angle mordant, les non-dits familiaux, la compétition entre coépouses et la place fragile accordée aux femmes dans un cadre patriarchal. La pièce s'ouvre sur une scène immobile, la dépouille d'Ayoub repose au centre de la maison familiale, où se rassemblent ses quatre femmes et leurs enfants pour les funérailles. Les plaintes et les lamentations rythment les premières minutes, avant qu'une voisine ne révèle une confidence transmise par son mari, Slimane. Ce détail anodin agit comme un détonateur, rancœurs, accusations et rivalités explosent aussitôt, renvoyant la façade du deuil au rang de simple décor. L'âme d'Ayoub plane au-dessus de ce chaos. Présente sur scène mais invisible aux siens, elle accompagne, impuissante, le basculement progressif des funérailles vers un règlement de comptes généralisé. Les héritiers autoproclamés multiplient les

revendications, chacun estimant détenir une légitimité supérieure à celle des autres. Rezzag orchestre ces affrontements avec un humour parfois acide, porté par une troupe majoritairement féminine qui joue avec l'exagération sans tomber dans la caricature. Les comédiennes campent des personnages reconnaissables, inspirés du quotidien, la coépouse jalouse, la mère résignée, la sœur opportuniste, la voisine qui observe tout. Derrière le rire, le texte interroge les mécanismes sociaux qui gouvernent les relations au sein de familles polygames, notamment la concurrence pour l'héritage et la place ambiguë laissée aux femmes dans ce type de configuration. Au centre de l'intrigue, un seul héritier masculin apparaît. Garçon jugé efféminé par son entourage, il se révèle être un enfant adopté, dépourvu de droits successoraux selon les règles en vigueur. Pire encore, il serait indirectement responsable de la mort de son père, victime d'une crise cardiaque après que Slimane lui a montré une vidéo compromettante de son fils. Un renversement cruel, qui permet à Rezzag

d'aborder avec distance l'obsession viriliste du « fils héritier » et la stigmatisation des comportements jugés déviants. Le ton se durcit à mesure que la pièce avance, les funérailles deviennent un véritable tribunal où, par un effet de miroir, la femme juge l'homme et retourne contre lui les mécanismes d'injustice dont elle est habituellement la cible. Héritage, polygamie, jalousies domestiques, unions arrangées ou intéressées, ignorance et violence symbolique, la mise en scène rassemble une série de thèmes récurrents dans la société algérienne contemporaine, sans didactisme, mais avec une ironie persistante. La dernière séquence surprend par son basculement soudain vers une forme de comédie musicale. Les personnages, pourtant consumés quelques instants plus tôt par leurs querelles, se retrouvent à chanter et danser ensemble, comme pour dissiper temporairement la lourdeur du sujet. Une conclusion volontairement décalée, qui achève de faire de *Djanazat Ayoub* une fable sociale où le rire sert autant d'exutoire que de révélateur.

R.C.

« La philosophie nous enseigne à douter de ce qui nous paraît évident. La propagande, au contraire, nous enseigne à accepter pour évident ce dont il serait raisonnable de douter.

Aldous Huxley

Une explosion dans un appartement à Béjaïa

Une déflagration, probablement due à une fuite de gaz, a été enregistrée cet après-midi dans un appartement du bloc C5 de la cité des 2 270 logements à Ighzer Ouzarif, dans la commune d'Oued Ghir, wilaya de Béjaïa. Heureusement, selon les premiers éléments d'information, il n'y a ni blessé ni victime. Cependant, l'appartement a subi d'importants dégâts matériels.

Le Parlement européen se prononce en faveur d'un âge minimum de 16 ans pour les réseaux sociaux

Le Parlement européen a proposé mercredi dernier d'interdire aux moins de 16 ans l'accès libre aux réseaux sociaux dans l'Union européenne, afin de contrer les « risques physiques et psychiques » encourus par les enfants et les adolescents en ligne. Dans un rapport non contraignant adopté à une large majorité lors d'une session plénière à Strasbourg, dans l'est de la France, les eurodéputés demandent de « fixer à 16 ans l'âge minimum harmonisé dans l'UE pour accéder aux réseaux sociaux, aux plateformes de partage de vidéos et aux compagnons d'IA, tout en permettant l'accès des 13-16 ans avec le consentement parental ».

Tenue de la 4^e édition du Salon international pour l'industrie «Sinaa Expo 2025» du 2 au 4 décembre

La 4^e édition du Salon international pour l'industrie en Algérie «Sinaa Expo 2025» se tiendra du 2 au 4 décembre au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), avec la participation de plus de 300 exposants nationaux et étrangers, ont indiqué dimanche les organisateurs. Ce rendez-vous, qui représente «un espace stratégique pour accompagner la montée en puissance de l'industrie nationale», permettra d'exposer les dernières solutions en matière d'ingénierie, de maintenance, d'équipements mécaniques, électriques et électroniques, ainsi que de sous-traitance», a souligné Feriel Bachiri, responsable à l'agence Easyfairs, organisatrice de l'événement, lors d'une conférence de presse à Alger. «Sinaa Expo 2025 intervient dans un contexte marqué par l'ambition nationale de renforcer l'industrie comme levier de diversification économique, et vise à offrir aux entreprises algériennes des opportunités concrètes d'accès à l'innovation et à de nouveaux partenariats», a-telle déclaré.

De 2004 à 2025, l'Algérie a investi 850 milliards de dinars dans la lutte contre les catastrophes naturelles, représentant une moyenne annuelle de 42 milliards DA. Les inondations, à elles seules, absorbent 681 milliards DA, soit 77 % des fonds dédiés aux principaux risques, à savoir les inondations, les séismes et les feux de forêt. Ces chiffres ont été présentés lors de la journée nationale d'étude sur la prévention des inondations, organisée samedi passé

Ils ont hissé haut les couleurs du pays aux Olympiades internationales de mathématiques à Moscou

Le Président Tebboune félicite les étudiants algériens

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité samedi l'équipe d'étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques pour avoir remporté la première place aux Olympiades de mathématiques à Moscou. «Félicitations à l'Algérie, médaillée d'or et première place aux Olympiades internationales de mathématiques parmi 40 pays», a écrit le président de la République sur son compte officiel

sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter : «Toutes nos félicitations aux représentants algériens, Ben Melouka Mohamed Amir, Ait Hamdouch Haitham, Boufedjighen Abdennasser et Hammadi Abdelilah, membres de l'équipe des étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques, pour cette performance exceptionnelle dans la capitale russe Moscou. Vous êtes notre fierté. Merci.»



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 01^{er} Décembre 2025//N° 1216// PRIX 20DA

Le Sahara occidental

« Une question de droit international que la France entrange »

Victoria Garcia Corera, écrivaine et journaliste espagnole, voit dans le conflit du Sahara occidental une véritable question de droit international.



Dans une tribune diffusée sur la plateforme « N'oubliez pas le Sahara occidental », elle presse la France d'arrêter d'entraver le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Loin de se contenter d'un simple différend régional, elle met en lumière les enjeux pour la stabilité du Maghreb et la crédibilité de la politique française. « Comment la France peut-elle se targuer de défendre les droits humains, alors qu'elle ferme les yeux sur les violations quotidiennes contre les Sahraouis ? Comment prôner une coopération euro-africaine en cautionnant une occupation qui hypothèque l'avenir de la région ? », s'interroge-t-elle avec force. Après cinquante ans de

combat, il est temps, en 2025, que Paris cesse au moins de bloquer le référendum promis par l'ONU. Pourtant, la France joue un rôle clé dans le maintien de ce statu quo : soutien sans faille au Maroc au Conseil de sécurité, refus d'exiger le vote, bouclier diplomatique pour Rabat. Elle s'oppose aussi à toute extension du mandat de la MINURSO pour inclure la surveillance des droits humains, défend l'interprétation marocaine de la résolution 2797 du 31 octobre 2025 – une lecture qui va à l'encontre du texte même – et ferme les yeux sur une politique de répression, d'exploitation économique et de militarisation dans la région. « Rien ne peut justifier que la France se range du côté d'une occupation réprouvée par la Cour internationale de justice, les résolutions de l'ONU et la communauté internationale », conclut Victoria. L'Union européenne, elle aussi, peine à respecter ses principes. Bien que la Cour de justice de l'UE ait rappelé à plusieurs reprises la distinction entre le Sahara occidental et le Maroc, la Commission a tenté d'inclure illégalement le territoire occupé dans des accords avec Rabat. Elle cite notamment la proposition récente de remplacer « pays d'origine » par « région d'origine » sur les étiquettes des produits sahraouis, rejetée par le Parlement européen à une large majorité. « Ce signal est positif, mais insuffisant : l'Europe doit appliquer sa jurisprudence », plaide l'auteure. Elle lie l'expansion économique marocaine – du pillage des phosphates aux investissements dans les territoires occupés – à une répression politique et militaire accrue. La 49^e conférence de l'EUCOCO, tenue les 28 et 29 novembre à Paris, a appelé la France à changer de cap : « Paris ne peut plus se limiter à une neutralité apparente ; elle doit devenir un acteur de la solution. » La 50^e édition, prévue en 2026 à Madrid, marquera un demi-siècle d'occupation. « Ce ne sera pas un simple anniversaire, mais un examen de conscience collectif », conclut Victoria Garcia Corera.

H.H.

Une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences reçue par Aslaoui

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences, dans le cadre du renforcement de la culture constitutionnelle dans les milieux universitaires, indique dimanche un communiqué de

l'institution. «Conformément à la vision communicationnelle de la Cour constitutionnelle et dans le but de renforcer la culture constitutionnelle dans les milieux universitaires, la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences», précise le communiqué. Au cours de cette visite, les étudiants ont rencontré les membres et les cadres de la Cour constitutionnelle et ont reçu des explications détaillées sur

les missions constitutionnelles et le rôle central de la Cour dans l'établissement des fondements de la justice constitutionnelle et la garantie de la primauté de la Constitution, ajoute la même source. Les étudiants ont également visité les différentes structures de la Cour constitutionnelle, notamment la salle de délibérations, la salle d'audiences, la salle de conférences, le musée de la justice constitutionnelle et la bibliothèque.

L'Algérie renforce sa prévention face aux catastrophes naturelles

par le ministère de l'Environnement. Kaoutar Krikou, ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, a appelé, dans ce cadre, à un renforcement des dispositifs de prévention en raison des dérèglements climatiques. En effet, depuis quelque temps, l'élévation des températures, les précipitations intenses, la pénurie hydrique, les incendies et la désertification sont devenus des sujets récurrents non seulement chez nous mais dans de nombreux pays du monde. Toutes les études sur la question

montrent que l'Algérie, au même titre que les nations méditerranéennes et nord-africaines, figure parmi les plus exposées. Le Plan national d'adaptation, élaboré avec le PNUD, intègre l'adaptation climatique dans les politiques de développement, en conformité avec l'Accord de Paris et la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique. La ministre a insisté sur la nécessité d'un soutien international pour consolider les capacités nationales, engagement réitéré par le président Teb-

bourne en faveur des initiatives globales sur le climat, la sécurité alimentaire et la transition énergétique. Les mesures nationales incluent la loi n° 24-04 sur la prévention des risques de catastrophes, la réhabilitation du barrage Vert, le dessalement d'eau de mer et l'intégration d'espaces verts dans l'urbanisme. Le Plan national d'adaptation en cours vise à accroître la résilience des écosystèmes contre les inondations, les sécheresses et la désertification, au service d'un développement durable.